Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

Page 5

SELON LE PDG D'AIR ALGÉRIE

Le «low cost» étranger incommode le pavillon national

Page 24

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5897 - SAMEDI 7 OCTOBRE 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

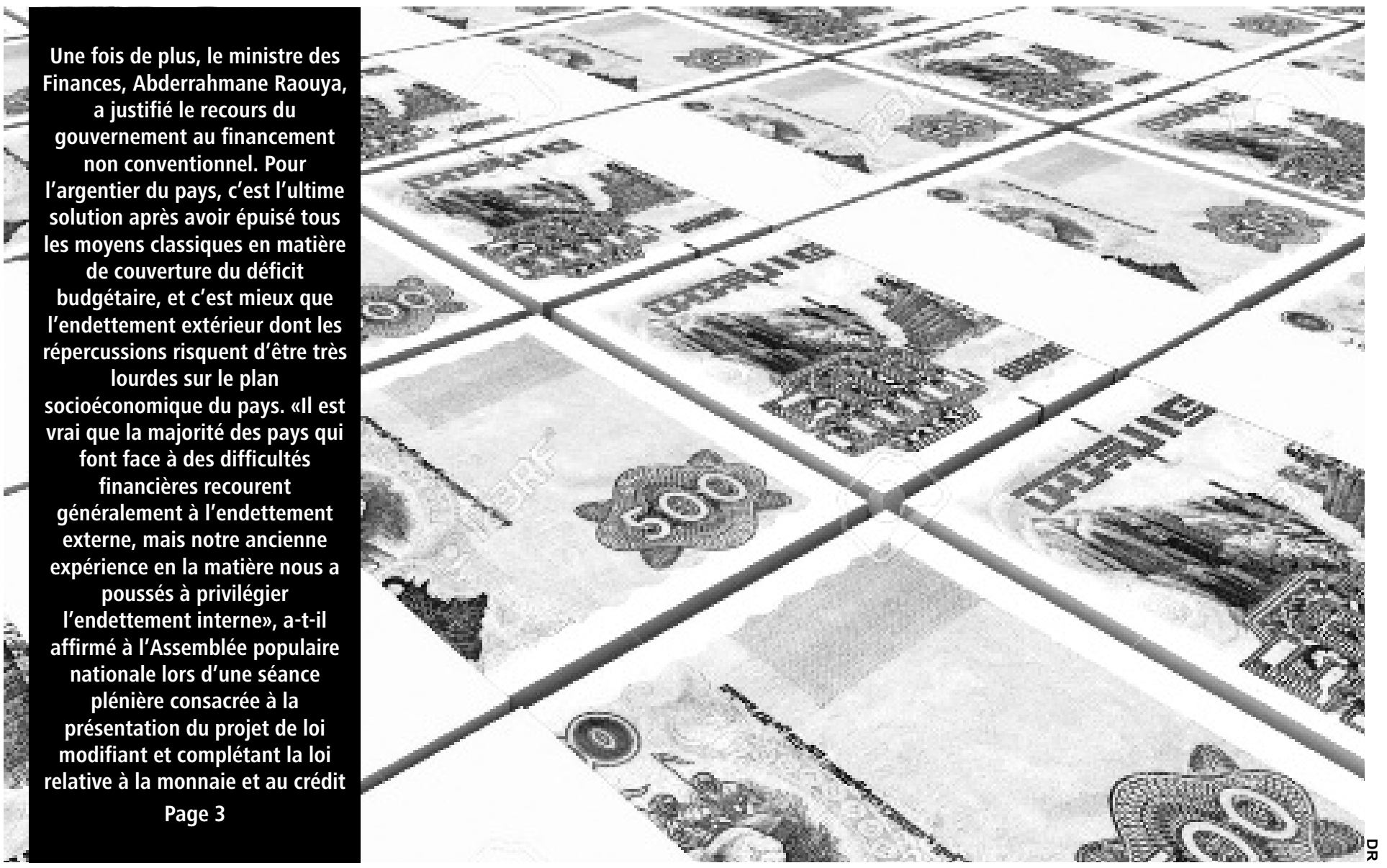
RÉVISION DE LA LOI SUR LES HYDROCARBURES

La règle 51/49 ne sera pas touchée, selon Ouyahia

Page 2

Raouya revient sur l'impératif du financement non conventionnel

LA PLANCHE À BILLETS, L'ULTIME SOLUTION FACE A LA CRISE



DR

Une fois de plus, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a justifié le recours du gouvernement au financement non conventionnel. Pour l'argentier du pays, c'est l'ultime solution après avoir épuisé tous les moyens classiques en matière de couverture du déficit budgétaire, et c'est mieux que l'endettement extérieur dont les répercussions risquent d'être très lourdes sur le plan socioéconomique du pays. «Il est vrai que la majorité des pays qui font face à des difficultés financières recourent généralement à l'endettement externe, mais notre ancienne expérience en la matière nous a poussés à privilégier l'endettement interne», a-t-il affirmé à l'Assemblée populaire nationale lors d'une séance plénière consacrée à la présentation du projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la monnaie et au crédit

Page 3

L'ALGÉRIE À PROPOS DE LA LUTTE ANTITERRORISTE

«ELLE NE PEUT SE LIMITER À LA SEULE DIMENSION RÉPRESSIVE»

La lutte contre le terrorisme ne peut se borner à la seule dimension répressive et «reste incomplète» si elle repose uniquement sur les moyens sécuritaires. L'Algérie est fermement convaincue que la prévention et la lutte contre le terrorisme exigent encore un haut niveau de vigilance, de mobilisation et de coopération à multiples facettes aux niveaux national, régional et international, a déclaré à New York le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Sabri Boukadoum.

Page 5

PLF 2018

DE NOUVELLES MESURES POUR RENFLOUER LES CAISSES DE L'ETAT

Le projet de loi de finances pour 2018, adopté mercredi par le Conseil des ministres, prévoit une série de mesures législatives et fiscales allant dans le sens de la consolidation de l'investissement productif et du renflouement des recettes budgétaires, tout en maintenant le dispositif de la solidarité nationale.

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

OUYAHIA TIRE LES CHOSES AU CLAIR :

«La révision de la loi sur les hydrocarbures ne touchera pas la règle 51/49»

La révision de la loi sur les hydrocarbures, qui a suscité de vives réactions aussi bien chez la classe politique que dans la presse, a amené le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, à mettre les choses au clair en mettant fin aux spéculations.



Contrairement à ce qui a été annoncé dans la presse, la règle 51/49 ne sera pas touchée. «La révision de la loi sur les hydrocarbures ne portera sur aucune question de souveraineté, y compris la règle 51/49% régissant les investissements étrangers en Algérie», a assuré le chef de l'Exécutif sur son site web.

L'annonce de la révision de la loi sur les hydrocarbures a ouvert la voie à de nombreuses spéculations. Il est donc utile de préciser que cette révision ne portera sur aucune question de souveraineté, y compris la règle 51/49% dans les partenariats avec l'étranger», a-t-il insisté. Lors de sa visite dimanche dernier au pôle pétrochimique d'Arzew, le Premier ministre a soutenu qu'une révision de la loi en vigueur sur les hydrocarbures était nécessaire «pour attirer de nouveaux investisseurs et améliorer les recettes financières du pays».

Une déclaration qui a donné libre cours aux spéculations des médias et de certains partis politiques qui ont tout de suite interprété que ces réformes consistent forcément à annuler la règle 51/49 fort contestée par les compagnies pétrolières étrangères. Or Ouyahia avait parlé de l'impératif pour Sonatrach de faire face aux défis actuels du secteur de l'énergie, marqué par la chute drastique du prix du pétrole et de mettre toutes ses potentialités et ses ressources au service du pays.

Pour sa part, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a déclaré récemment qu'une réflexion était engagée pour réviser la loi sur les hydrocarbures à l'effet d'améliorer l'attractivité du pays en direction des partenaires étrangers, notamment dans la prospection et l'exploitation des hydrocarbures. «Cette révision de la loi est d'autant plus nécessaire que la plupart des appels d'offres lancés par l'Algérie pour la recherche et l'exploration pétrolières se sont avérés infructueux, avait expliqué le ministre.

Quant aux aspects de la loi qui seront révisés, Guitouni a cité essentiellement la fiscalité en expliquant que lorsque le dispositif fiscal avait été introduit dans la loi en vigueur, le baril du pétrole était à plus de 100 dollars: «Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui avec un baril qui tourne autour de 50 dollars. Nous ne pouvons appliquer le même dispositif fiscal pour un baril à 150 dollars qu'à 50 dollars, car l'investisseur ne viendra pas puisque non intéressé».

En vigueur depuis 2013, année marqué par une hausse des prix de l'or noir, la loi actuelle sur les hydrocarbures qui a modifié et complété celle du 28 avril 2005, a introduit un système d'écrémage des superprofits applicable aux bénéficiaires du taux réduit de l'Impôt complémentaire sur le résultat (ICR). Elle a aussi élargi le contrôle fiscal aux compagnies pétrolières étrangères opérant en Algérie alors qu'auparavant, seul le groupe Sonatrach était considéré comme sujet fiscal soumis aux obligations de contrôle de sociétés, prévu par le code des impôts algérien. La loi actuelle a également révisé la méthodologie de détermination du taux de la Taxe sur le revenu pétrolier (TRP) qui est, depuis 2013, basée sur la rentabilité du projet au lieu du chiffre d'affaires. Elle a maintenu l'exercice exclusif par Sonatrach de l'activité transport par canalisations des hydrocarbures et des produits pétroliers, comme elle accorde la priorité à la satisfaction des besoins en hydrocarbures liquides et gazeux du marché national, notamment à travers un dispositif obligeant les contractants à céder au prix international une partie de leur production.

La loi en vigueur donne la possibilité d'acquittement en nature de la redevance, et a clarifié et précisé certaines missions de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft).

Elle a assoupli les conditions d'exercice des activités de prospection, de recherche et, ou d'exploitation des hydrocarbures, et a renforcé l'implication de Sonatrach dans l'exercice des activités de recherche des hydrocarbures.

Z. M.

FACE À LA CRISE BUDGÉTAIRE

PLF 2018 : de nouvelles mesures pour renflouer les caisses de l'Etat

LE PROJET de Loi de finances 2018, adopté mercredi par le Conseil des ministres, prévoit une série de mesures législatives et fiscales allant dans le sens de la consolidation de l'investissement productif et du renflouement des recettes budgétaires, tout en maintenant le dispositif de la solidarité nationale. Sur le plan budgétaire, le texte prévoit des dépenses globales de 8 628 milliards de dinars (mds DA) composées de 4 043,31 mds DA de dépenses d'équipement et de 4 584,46 mds DA de dépenses de fonctionnement, indique le document portant le projet de Loi de finances 2018.

Le plafond d'Autorisation de programme a été fixé à 3 170,5 mds DA pour couvrir le coût des réévaluations du programme en cours et le coût des programmes neufs susceptibles d'être inscrits au cours de l'année 2018.

Outre les dépenses d'équipement mobilisées pour les mêmes secteurs socio-économiques que ceux dans les lois de finances précédentes, il est prévu de puiser dans le budget d'équipement pour le règlement des créances détenues sur l'Etat pour un montant de 400 mds DA.

Il s'agit aussi d'opérer une contribution exceptionnelle de 500 mds DA au profit de la Cnas, afin de permettre au gouvernement d'aborder l'année 2018 sans risque d'explosion du dispositif de la protection sociale.

Quant au budget de fonctionnement, il est estimé à 4 584,46 milliards DA (contre 4 591,8 milliards DA en 2017).

Par ailleurs, le PLF 2018 table sur des recettes budgétaires de 6 496,58 mds DA (contre 5 635,5 mds DA en 2017), composées de 3 688,68 mds DA de ressources ordinaires (contre 3.435,4 mds DA en 2017) et de 2 807,91 mds DA de fiscalité pétrolière (contre 2 200,1 mds DA). Pour permettre une meilleure prévisibilité à moyen terme de la politique budgétaire et inciter les secteurs à s'inscrire dans un objectif soutenable, le projet de texte a élaboré une estimation des dépenses et des recettes jusqu'à 2020.

Pour 2019, il table ainsi sur des dépenses de fonctionnement de 4 788,98 mds DA et des dépenses d'équipement de 3 072, 8 mds DA, tandis que pour l'exercice 2020, les dépenses de fonctionnement sont estimées à 4 798, 61 mds DA contre 3 070,05 mds DA pour les dépenses d'équipement. En outre, les concepteurs de ce projet de loi tablent sur une augmentation des recettes globales à 6 570,1 mds DA en 2019 dont 2 883,9 mds DA de recettes fiscales pétrolières.

Dans le cadre de la solidarité nationale, une enveloppe budgétaire de 1 760 milliards de DA sera allouée aux transferts sociaux durant l'exercice 2018, en hausse de près de 8% par rapport à 2017. Face à la rareté des ressources budgétaires, le PLF autorise le ministère des Finances à procéder à des opérations d'émissions souveraines de titres, à moyen et long termes, destinées aux personnes physiques et morales pour participer au financement des infrastructures ou des équipements publics marchands de l'Etat.

Sanction des investisseurs douteux

Pour lutter contre la spéculation dans le foncier industriel, une pénalité sera payée par tout bénéficiaire de terrain à vocation industrielle mis sur le marché par voie de cession par des organismes publics ou par voie de concession par les Domaines, dans le cas où il demeure inexploité pour une période supérieure à trois ans. Le PLF 2018 fixe cette pénalité à 5% de la valeur vénale du foncier en question. Aussi, toute entreprise de production et de montage de véhicules lourds et légers, qui accuse du retard dans le respect des engagements qualitatifs, quantitatifs ou du rythme d'intégration nationale, s'expose au paiement d'une amende, avise le même texte.

Pour encourager les investissements dans la production des lampes LED qui consomment moins d'énergie, les droits de douanes appliqués à l'importation de cette catégorie de lampes seront augmentés à 30% contre 5% actuellement.

Pour compenser le déficit budgétaire, le PLF 2018 a révisé à la hausse plusieurs taxes, comme il a introduit de nouveaux impôts pour contrebalancer la chute des recettes fiscales pétrolières et préserver l'environnement.

Souvent réclamé par les parlementaires, un impôt sur la fortune a été introduit par le PLF 2018 et auquel seront assujetties les personnes détenant un patrimoine d'une valeur supérieure à 50 millions DA. La Taxe sur les produits pétroliers (TPP) applicable aux carburants sera augmentée de 5 DA/litre pour l'essence et de 2 DA/litre pour le gasoil.

Quant au tarif de la taxe additionnelle sur les produits tabagiques, il a été fixé à 21 DA par paquet, bourse ou boîte. Chaque 21 DA prélevé sera réparti à hauteur de 10 DA au budget de l'Etat, 6 DA au profit du Fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux, 2 DA pour le Fonds national de sécurité sociale, 2 DA pour le Fonds de lutte contre le cancer et 1 DA pour le Fonds de solidarité nationale. De surcroît, la partie fixe de la Taxe intérieure de consommation (TIC) des différents tabacs a été révisée en hausse. En outre, une taxe de domiciliation bancaire sur les opérations d'importation est instaurée pour un taux de 1% du montant de l'importation.

La vente de l'orge et du maïs exempte de taxes

Parmi les mesures-phares du PLF 2018 figure également l'exemption de la TVA des opérations de vente de l'orge et du maïs ainsi que les autres matières destinées à l'alimentation du bétail. Cette mesure s'explique par le fait que la filiale de l'aliment du bétail est confrontée à d'énormes difficultés liées à la demande croissante des éleveurs pour ces produits et à leur cherté. Une telle situation a réduit considérablement l'accès des éleveurs aux aliments et a accentué la tension dans le secteur. A travers ce dispositif, il s'agit aussi de maintenir la dynamique de croissance de l'offre et d'encourager la production nationale de ces aliments du bétail. En ce qui concerne le logement public, le Trésor sera autorisé à prendre en charge des intérêts pendant la période de différé et la bonification à hauteur de 100% du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques dans le cadre de la réalisation de la 4e tranche de 120 000 logements de type location-vente (AADL). Dans le cadre du commerce numérique, le PLF 2018 dispose que tout agent économique qui offre des biens ou services à des consommateurs doit mettre à leur disposition des terminaux de paiement électronique (TPE) pour leur permettre, sur leur demande, de régler le montant de leurs achats par carte de paiement électronique. Ce qui permet l'essor du paiement électronique, l'amélioration de la traçabilité des paiements et le maintien des mouvements des fonds dans le circuit formel.

Z. N.

RAOUYA REVIENT SUR L'IMPÉRATIF DU FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL

La planche à billets, l'ultime solution face au déficit budgétaire

Une fois de plus, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a justifié le recours du gouvernement au financement non conventionnel. Pour l'argentier du pays, c'est l'ultime solution après avoir épuisé tous les moyens classiques en matière de couverture du déficit budgétaire, et c'est mieux que l'endettement extérieur dont les répercussions risquent d'être très lourdes sur le plan socio-économique du pays.



«Il est vrai que la majorité des pays qui font face à des difficultés financières recourent généralement à l'endettement externe, mais notre ancienne expérience en la matière nous a poussés à privilégier l'endettement interne», a-t-il affirmé à l'Assemblé populaire nationale lors d'une séance plénière de l'APN consacrée à la présentation du projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la monnaie et au crédit, en vue de permettre au Trésor public de s'endetter directement auprès de la Banque d'Algérie.

Pour étayer ses propos, le ministre n'a pas manqué de rappeler les conséquences de l'endettement extérieur dans le passé, qui a conduit l'Algérie à supporter un service de la dette colossal, un déséquilibre de la balance des paiements avec des répercussions sur l'emploi, la consommation et l'investissement dans le sillage d'un programme d'ajustement structurel dicté par les institutions internationales.

«En plus, a-t-il poursuivi, le financement non conventionnel a été choisi comme solution après avoir épuisé tous les moyens classiques en matière de couverture du déficit budgétaire.

Il a cité, à ce titre, les avances de la Banque d'Algérie au Trésor public, plafonnées jusque-là à 10% des ressources ordinaires, qui ont été de 276 milliards de dinars (mds DA) en 2016 et de 280 mds DA en 2017.

Il y a aussi les bénéfices de la Banque d'Algérie versés au Trésor qui ont atteint 610 mds DA en 2016 et 919 mds DA en 2017. Mais le recours aux prêts directs de la Banque centrale, autorisé pour une période transitoire de cinq ans selon le projet de loi, sera accompagné de réformes structurelles importantes portant sur le cadre institutionnel et fiscal avec la rationalisation des dépenses.

«Il faut aussi que les plans d'investissements des grandes entreprises soient en adéquation avec leur besoins réels (...). Il faut aussi respecter les dépenses budgétaires fixées à moyen terme», a-t-il recommandé.

En plus, un suivi de la mise en œuvre de ce financement sur le terrain sera assuré à travers la création d'une cellule de suivi au sein du ministère des Finances, a-t-il rappelé en avançant qu'un décret présidentiel portant sur la structure et le fonctionnement de cette cellule allait bientôt paraître.

Le ministre a affirmé par ailleurs que le projet de la loi de finances 2018 (PLF 2018) consacre une décentralisation plus élargie de l'acte d'investissement avec le maintien des efforts engagés en matière d'aménagement du territoire, d'augmentation de l'offre foncière et de promotion des PME. Le PLF 2018 prévoit également des mesures visant le renforcement de la production agricole, a souligné le ministre.

Les indicateurs financiers au rouge

Raouya est revenu par la suite sur les indicateurs financiers qui montrent la vulnérabilité de la situation financière du pays, du fait de la détérioration des prix du pétrole et de l'épuisement du Fonds de régulation des recettes (FRR). Il a rappelé la baisse des exportations algériennes en hydrocarbures qui sont passées de 60,3 milliards de dollars (mds usd) en 2014 à 18,7 mds usd au cours des sept premiers mois de l'année 2017.

La fiscalité pétrolière recouvrée jusqu'à juin 2017 était de 1 100 mds DA, soit 60% de celle recouvrée à la même période en 2014 alors que les réserves de change du pays devraient descendre, en passant, de 105 mds usd à fin juin 2017 à 97 mds usd à la fin de l'année en cours. Parallèlement, le FRR s'est vidé en février 2017 après avoir couvert 8 800 mds DA de déficit du Trésor durant les exercices 2014, 2015 et 2016.

Le ministre a également relevé une contraction des ressources financières du pays traduite par un fort recul des dépenses d'équipement entre 2005 et 2016 mais avec une croissance soutenue des dépenses de fonctionnement composées à hauteur de 80% de salaires et de transferts sociaux.

Il a souligné que le programme de réformes structurelles économiques et budgétaires, qui va accompagner la mise en œuvre du financement non conventionnel, conduira au rétablissement des équilibres du budget de l'Etat et de la balance des paiements au terme des cinq années prévues par le projet de loi.

Z. M.

LOI SUR LA MONNAIE ET LE CRÉDIT

En débat mardi prochain au Conseil de la nation

LE CONSEIL de la nation reprendra ses travaux mardi prochain en séances plénières consacrées à la présentation et au débat sur le projet de loi sur la monnaie et le crédit, apprend-on de source médiatique. Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a présidé une réunion de l'instance de coordination au cours de laquelle les membres ont examiné le calendrier des travaux de la chambre haute et décidé que les travaux reprendront mardi 10 octobre 2017 en séances plénières consacrées à la présentation et au débat sur le projet de loi complétant l'ordonnance 03-11 du 27 Joumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit. Cet amendement vient après l'annonce du Premier ministre Ahmed Ouyahia de recourir au financement non conventionnel pour faire face à la crise économique que vit le pays.

L'amendement proposé vise principalement à faciliter le financement non conventionnel en accordant à la Banque d'Algérie la possibilité d'acheter, sans limite fixée, pendant cinq ans des émissions du Trésor public. Si cette mesure est plutôt bien accueillie par des parties de la sphère économique, il n'en demeure pas moins que certains analystes ne sont pas du tout emballés par cette décision, estimant que celle-ci « n'est nullement la solution à la crise que subit le pays». En effet, selon l'économiste Mourad Goumiri, «une telle mesure devrait être prise concomitamment avec la mise en place d'une politique fiscale, budgétaire, douanière, domaniale de façon harmonieuse, le tout dirigé par un seul chef d'orchestre qui doit forcément être un homme politique». Goumiri a également critiqué les économistes ayant suggéré le Fonds de régulation des recettes (FRR). « Le FRR a permis d'usurper le pouvoir législatif : on calculait sur un prix du baril de pétrole à 19 dollars alors que celui-ci avait atteint, à un moment donné, 140 dollars. La différence était directement gérée par décret sans passer par le Parlement «, a-t-il souligné. Le gouvernement, quant à lui, souligne qu'il n'y a point d'alternative, du moins pour les cinq prochaines années, pour faire éviter au pays la banqueroute.

L. A. A.

AMENDEMENT DE LA LOI SUR LA MONNAIE ET LE CRÉDIT

Riche débat et vif intérêt des députés

EN ATTENDANT le vote en plénière prévu demain, les parlementaires de l'Assemblée populaire nationale (APN), intervenant avant hier au débat sur le projet de loi complétant et modifiant l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit, ont mis l'accent sur l'importance d'orienter le mécanisme de financement non conventionnel vers l'économie productive et les activités créatrices de richesse.

Belkacem Sahli, de l'ANR, a estimé que la réussite de cette mesure qui constitue la pierre angulaire dans la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement, est tributaire de son orientation vers le financement des activités productives. Selon lui, cette mesure doit être accompagnée par des réformes économiques profondes qui passent par la rationalisation des dépenses publiques, l'amélioration du climat des affaires, la révision des aides de l'Etat et la suppression progressive de la règle 49/51 régissant les investissements étrangers en Algérie. Pour Aicha Touta, du TAJ, il est nécessaire d'exploiter ce mécanisme pour augmenter la production nationale et encourager l'investissement en accordant la «priorité» aux secteurs de l'agriculture, des finances et des infrastructures commerciales.

D'autres députés ont exprimé leurs appréhensions quant à cette mesure, ajoutant «qu'elle entraînera une forte inflation, une chute du pouvoir d'achat et une dépréciation de la monnaie nationale «.

Dans ce sens, le député Lakhdar Ibrahimi, du MSP, estime que le recours à cette mesure «superficielle» est le résultat de choix «unilatéraux» et de «fausses» politiques, soulignant la nécessité de se focaliser sur la lutte contre la corruption, l'évasion fiscale, le marché parallèle, le recouvrement des crédits octroyés et la révision des fonds spéciaux.

De son côté le député Youcef Berchid, de la même formation politique, a qualifié cette mesure de «grand risque» susceptible de saper la confiance en la politique monétaire nationale, appelant à définir le volume de la masse monétaire qui sera émise par la Banque d'Algérie dans le cadre du financement non-conventionnel.

Pour sa part, un autre parlementaire du MSP a affirmé qu'il n'y avait pas lieu de comparer l'application de ce mécanisme de financement aux Etats-Unis et au Japon avec sa mise en œuvre en Algérie, qui a une économie fragile.

Pour sa part, la députée Nadia Chouitem du Parti des travailleurs (PT), estime que la «crise financière prévalant est due à des «politiques erronées» et non pas à la baisse des prix du pétrole», mettant en exergue «les fonds importants non recouvrés par l'Etat en raison de l'évasion fiscale et de la mauvaise gestion des deniers publics». Elle a par ailleurs déploré l'absence de mécanismes de contrôle concernant cette démarche. La députée Khadidja Boudine, du PT, a indiqué que le gouvernement avait recouru à une solution «magique» au lieu de trouver les «motifs réels de la crise» qui est survenue en raison de la mauvaise gestion et du détournement des deniers publics». Mohamed Mokrane, du Front El-Moustakbal, a appelé à réduire la période d'application du financement non conventionnel à trois ans au maximum. Dans ce contexte, le député RND Rahmani Khaled a mis l'accent sur l'importance d'une réforme profonde du système bancaire. Un avis partagé par Abdelkader Hadjoudj, du FLN, qui a estimé impératif de garantir un environnement économique propice à la consécration des nouvelles mesures financières sans tomber dans l'inflation. Pour Hadjoudj, le financement non conventionnel est en soi «limité dans le temps», ce qui en fait un une solution positive à même de favoriser le rétablissement des équilibres financiers.

Par ailleurs, le député Lakhdar Benkhellaf, de l'Union Ennahda-Adala-Binaa, n'a pas caché ses appréhensions quant aux conséquences négatives du recours au financement non conventionnel, notamment la hausse de l'inflation, l'érosion du pouvoir d'achat et la dépréciation de la monnaie nationale. Il a estimé que l'économie nationale souffrait d'un déséquilibre structurel grave qui requiert des réformes profondes et rapides.

S. N.

AMÉLIORER LES DOMAINES D'APPLICATION DE LA RECHERCHE AU SECTEUR DE L'INDUSTRIE

Des universitaires du Massachusetts au Centre de biotechnologie de Constantine

Le recours aux potentialités algériennes s'avère incontournable afin de booster autant que faire se peut l'économie nationale. Les domaines d'application de la recherche scientifique au secteur de l'industrie ont été débattus avant-hier entre universitaires américains et algériens à Constantine.



Les hôtes de la faculté constantinoise, venus de l'université de l'Etat du Massachusetts au nord-est des Etats-Unis, ont sillonné plusieurs pavillons et universités du pôle universitaire de la capitale de l'Est dont l'école de technologie, l'école polytechnique, la faculté de médecine, ainsi que l'Institut national des technologies de l'agroalimentaire (Inataa). Lors de leur virée, les chercheurs américains ont pu rencontrer plusieurs acteurs directement impliqués dans le domaine.

Une délégation de chercheurs biologistes américains s'est rendue mardi au Centre de recherche en biotechnologie de l'université des Frères Mentouri de Constantine.

L'objectif de cette tournée, qui s'inscrit dans le cadre d'accords conclus par les autorités universitaires des deux pays, vise à accentuer les échanges en matière de recherches scientifique, entre les chercheurs algériens en biotechnologie et leurs homologues du pays de l'oncle Sam.

La biotechnologie, dont les applications ont trouvé aujourd'hui des débouchés dans plusieurs secteurs de l'industrie alimentaire, en médecine, en agriculture ou encore dans l'amélioration et la protection de l'environnement, s'est imposée comme une filière porteuse de techniques destinées à l'amélioration des rendements de la production industrielle notamment dans le domaine alimentaire. De ce fait, les chercheurs du centre de recherche en biotechnologie de Constantine restent parmi de rares acteurs universitaires à contribuer efficacement à l'amélioration de l'essor de l'économie nationale.

Dans le sillage de sa visite, la délégation américaine a pu justement répertorier les capacités infrastructurelles et humaines du centre constantinois en prévision d'un partenariat « efficace « entre les deux parties.

Pour cela trois points ont été discutés entre les deux parties. Le premier a porté sur le soutien de la partie américaine à la formation des chercheurs algériens (en master, ingéniorat et doctorat), notamment dans le domaine de l'entreprenariat dans l'objectif de les rendre aptes à intervenir directement dans le secteur socio économique. Le deuxième point s'inscrit dans le cadre de la collaboration proprement dite qui consiste en le montage d'une équipe pluridisciplinaire pour mettre au point des projets communs de recherche économique. Le dernier point trouvera des application, dans le domaine médical. Il consiste en l'organisation de clusters entre les deux partenaires pour travailler ensemble sur le cancer, et ce, dans le but de cibler et surtout de rentabiliser les efforts des chercheurs des deux parties.

Amine B.

LE Dr ABDELKADER SADALLAH À PROPOS DE LA RESSOURCE HYDRIQUE :

«Il faut aller vers le réservoir d'eau souterrain du Djurdjura»

L'EXPERT en géologie, le Dr Abdellah Sadallah, a, dans une conférence qu'il a animée, jeudi dernier, dans le cadre du forum organisé par Radio Tizi-Ouzou, défendu la thèse du recours au forage dans la montagne du Djurdjura pour chercher l'eau nécessaire aux besoins nationaux. L'invité du forum de Radio Tizi Ouzou estime que la quantité d'eau du réservoir souterrain du Djurdjura est d'au moins 60 milliards m3. Tout en reconnaissant que le sol algérien est compliqué, le Dr Abdelkader Sadallah considère cependant qu'avec les outils de perforation du sol existants, on peut atteindre ces objectifs. Mais où trouver ces appareils, nécessaires à l'exploration du sol rocheux du Djurdjura pour capter la source et extraire le liquide ? L'expert en géologie a souligné que les Chinois lui ont déjà fait don d'un appareil, et d'ajouter : « Il nous reste à entrer en possession des deux autres appareils, dont le prix est de 13 000 dollars. «

L'invité du forum de Radio Tizi Ouzou a révélé qu'il est toujours à la recherche de ce montant. M. Saadallah a souligné que le recours au réservoir d'eau du Djurdjura serait moins onéreux que l'installation de stations de dessalement d'eau de mer. L'expert en géologie, qui a eu une longue carrière en Norvège dans sa spécialité avant de rentrer au pays, considère aussi que la récupération des eaux usées– une thèse que beaucoup de spécialistes de la ressource hydrique, à l'instar du Dr Mohamed-Saïd Metahri de l'université Mouloud-Mammeri soutiennent est non seulement possible, mais est nécessaire car « à notre époque, l'eau est une denrée précieuse. « Quant au plan national prévoyant la construction et l'exploitation d'environ 165 barrages à l'horizon 2030, le conférencier ne l'a pas qualifié d'obsolète mais a maintenu son idée concernant bienfait de l'exploitation du réservoir souterrain du Djurdjura. Toujours à l'occasion de ce rendez-vous, organisé par Radio Tizi Ouzou, le Dr Abdelkader Sadallah a averti l'assistance et l'audimat de cette chaîne de radio des conséquences lourdes qui pourraient découler de l'exploitation excessive des oueds, particulièrement le Sébaou. Par des raisonnements mathématiques et physiques, le principe d'une telle éventualité se résume ainsi : si l'on creuse jusqu'à atteindre ou dépasser le niveau de la mer, l'eau salée (eau de mer) finirait dès lors par atteindre la nappe phréatique de l'oued Sébaou, d'où la perte de la potabilité du liquide à extraire. En termes plus simples, dans un tel cas de figure, l'eau salée dominerait l'eau potable. Celle-ci perdrait alors de sa saveur puisqu'elle perdrait de sa potabilité.

Le Dr Abdelkader Sadallah a affirmé que bien des cas de ce genre se sont déjà produits par le passé dans d'autres espaces géographiques. Revenant au réservoir de la montagne du Djurdjura, l'invité du forum de Radio Tizi Ouzou a mis en avant le principe d'une corrélation certaine entre son exploitation et un autre segment économique identifié comme « tourisme géologique «. Le conférencier, à travers sa longue thématique, a expliqué encore par des mots savants la morphologie de la montagne du Djurdjura, et ce dans l'objectif d'expliquer la nature du sol. D'autres segments en liaison avec le volet géologique seront développés par le Dr Abdelkader Sadallah. A notre question relative à l'impact de l'exploitation d'un puits de gaz de schiste sur l'environnement, plus exactement concernant les risques de contamination de la nappe phréatique, notre interlocuteur a répondu tout de go que les risques sont grands. Le Dr Abdelkader Sadallah a expliqué cette éventualité de contamination en mettant en avant des principes physiques et chimiques.

« La pression du gaz dans la profondeur, souligne-t-il, pousse vers le haut et non vers le bas, et comme le gaz en question se trouve à une profondeur dépassant celle de la nappe phréatique, il se produit alors le mélange entre ce produit et l'eau. « Par ailleurs, l'invité du forum de Radio Tizi Ouzou considère que l'Algérie ne peut se permettre le luxe de recourir à l'exploitation du gaz de schiste dans la mesure où le baril du pétrole ne dépasse pas les 50 dollars. « Si les Américains exploitent le gaz de schiste, poursuit l'expert en géologie, il faut savoir que leurs ressources humaines et leurs matériels sont leurs propres, biens alors que ce n'est pas le cas de l'Algérie. « Le Dr Abdelkader Sadallah note enfin que pour que l'Algérie s'en sorte en recourant à l'exploitation du gaz de schiste, il faudrait que le baril de pétrole se vende à au moins 80 dollars. En somme, le gaz de schiste reste encore du seul domaine des Américains. Faut-il encore relever que même avec leurs gigantesques moyens, tant humains que matériels, les Américains, partisans et acteurs du gaz de schiste, ont déjà fait d'énormes dégâts à la nature et à l'environnement. Et cette pollution de l'environnement par ce gaz a naturellement mis sur la paille bien des agriculteurs et des éleveurs de bétail. L'invité du forum de Radio Tizi Ouzou a reconnu lui aussi, à l'instar d'autres scientifiques, que les Américains n'ont pas encore trouvé les moyens scientifiques et techniques pour exploiter le gaz de schiste tout en préservant l'environnement.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

CONSOMMATEURS

De nouvelles lois protégeant le consommateur prochainement promulguées

LE MINISTRE du Commerce, Mohamed Benmeradi, a annoncé jeudi que son département s'attelait à élaborer plusieurs lois et décrets visant à assurer davantage de protection au consommateur, ajoutant que «ces derniers seront prochainement annoncés», selon un communiqué du ministère. Le ministre a indiqué, lors d'une audience accordée au président de la Fédération algérienne des consommateurs, Zaki Hariz, que «des commissions s'attèlent à élaborer une série de lois et de décrets qui s'inscrivent dans le cadre de la protection du consommateur», affirmant que «ces textes seront prochainement annoncés», précise la même source.

Il a, en outre, appelé le partenaire professionnel à poursuivre les campagnes de sensibilisation et l'action de proximité en vue de protéger le consommateur et de promouvoir l'économie nationale, à travers la conjugaison des efforts de professionnels et de l'administration, indique le communiqué.

M. Benmeradi a souligné l'importance de telles rencontres, à travers lesquelles le ministère tend à consolider les canaux de dialogue et de concertation entre les différents partenaires, mettant l'accent sur «la priorité» des activités visant à protéger le consommateur.

M. Hariz a, pour sa part, indiqué que la fédération avait présenté une série de propositions depuis sa création en 2011. Il a également suggéré au ministre, lors de cette rencontre, plusieurs propositions concernant la protection du consommateur. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des concertations avec les partenaires professionnels.

S. N.

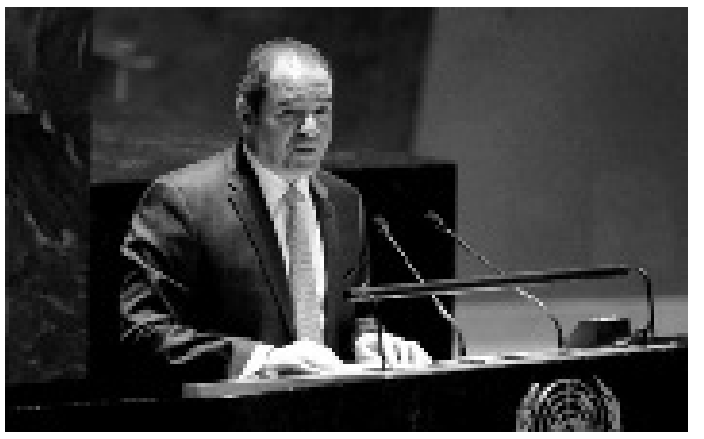
LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ALGÉRIE AUPRÈS DE L'ONU, SABRI BOUKADOUM :

«La lutte contre le terrorisme ne peut se limiter à la seule dimension répressive»

La lutte contre le terrorisme ne peut se borner à la seule dimension répressive, et «reste incomplète» si elle repose uniquement sur les moyens sécuritaires, a déclaré à New York le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, M. Sabri Boukadoum.

«L'Algérie est fermement convaincue que la prévention et la lutte contre le terrorisme exigent encore un haut niveau de vigilance, de mobilisation et de coopération à multiples facettes aux niveaux national, régional et international», a déclaré M. Boukadoum lors des travaux sur la promotion de l'état de droit organisés par la sixième commission chargée des questions juridiques . Et d'ajouter : «Il est clair que cette bataille ne peut se limiter exclusivement à la dimension répressive, mais doit déployer, en amont et en aval, une stratégie politique cohérente». Le représentant de l'Algérie a estimé dans ce contexte que le combat contre le terrorisme reposant uniquement sur les moyens sécuritaires «sera toujours incomplet.»

«Tout espoir de succès exige la participation active de l'ensemble des institutions nationales, des parties prenantes et des citoyens», a-t-il enchaîné. Evoquant l'expérience algérienne en matière de lutte antiterroriste, M. Boukadoum a souligné que «les importantes étapes qualitatives» enregistrées dans ce domaine consolidaient les résultats de la politique de réconciliation historique, présentée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, sous forme d'une charte pour la paix



et la réconciliation nationale et approuvée par une écrasante majorité du peuple algérien lors d'un vote référendaire.

L'ambassadeur a tenu à relever que l'Algérie a œuvré à améliorer la coopération régionale et internationale dans ce domaine avant même «la manifestation de grands actes de terrorisme» que le monde a connus. «L'Algérie a œuvré dès le début à renforcer la lutte contre le terrorisme au niveau africain» en participant à «la création de plusieurs instruments qui jouent aujourd'hui un rôle important dans l'amélioration de l'efficacité de la lutte antiterroriste» dans le continent.

Il a rappelé à cet égard le mémorandum du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique, adopté à l'unanimité par les chefs d'Etats et de gouvernements africains lors du dernier sommet de l'Union africaine qui s'est tenu en juillet dernier à Addis Abeba. Le mémorandum que le président Abdelaziz Bouteflika a présenté en sa qualité de Coordonnateur de l'Afrique pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent se décline en sept axes prioritaires relatifs aux actions de la lutte antiterroriste dans le continent, a noté M. Boukadoum en expliquant à la sixième commission que ce document servira de plateforme pour la coopération entre l'Afrique et la communauté internationale dans ce domaine.

Dans la région du Sahel, qui exige la coordination et le renforcement des capacités des pays pour lutter contre le terrorisme, l'Algérie s'est engagée dans une approche concertée à travers de nombreux mécanismes de coopération, a indiqué le chef de la délégation algérienne à l'ONU, citant en cela le groupe de travail sur le renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel, que l'Algérie copréside avec le Canada dans le cadre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme ainsi que le Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC). Au plan régional, l'Algérie continue également à contribuer à la stabilisation et à la promotion de la paix dans la région du Maghreb, au nord du Mali et au Sahel dans le plein respect des principes universels de souveraineté des Etats et de la non ingérence dans les affaires internes d'autres pays, a poursuivi l'ambassadeur.

Dans le même sillage, il a renouvelé l'appui de l'Algérie à la stratégie antiterroriste de l'ONU, en déclarant qu'il était «primordial» de consolider les efforts pour l'échange d'expertise en la matière et le renforcement de la coopération aux niveaux bilatéral, régional et international. Le représentant de l'Algérie a tenu également à préciser que la lutte contre l'extrémisme violent doit également inclure le rejet de tout acte de xénophobie et d'islamophobie. Boukadoum a saisi cette occasion pour réitérer, au nom de l'Algérie, sa plus ferme condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

S. T.

ABDELGHANI HAMEL :

«L'Algérie est disposée à coopérer avec les pays amis et voisins»

LE DIRECTEUR général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, a affirmé, jeudi la disponibilité de la Police algérienne à partager son expérience en matière de formation et de la police scientifique avec l'ensemble des partenaires du corps de police des pays amis et voisins, en soutenant les domaines de la coopération, l'échange d'informations, l'intensification de sessions de formation et les rencontres de coordination, indique la DGSN dans un communiqué.

M. Hamel, qui présidait au centre de commandement et de contrôle de la Sûreté nationale la clôture des travaux de l'atelier de formation sur l'analyse de l'information pénale, qui ont débuté dimanche à l'initiative d'Interpol en coordination avec la DGSN, a réaffirmé « la disponibilité de la Police algérienne à partager son expérience en matière de formation et de police scientifique avec l'ensemble des partenaires du corps de la Police des pays amis et voisins, en soutenant les domaines de coopération, l'échange d'informations, l'intensification des sessions de formation et les rencontres de coordination», précise le communiqué.

Pour sa part, Mme Nathalie Richard, experte internationale auprès d'Interpol, a salué «la coordination effective» entre la DGSN et Interpol en termes d'échange d'expériences et de formation, saluant dans le même contexte le rôle «prépondérant» de la Police algérienne au sein d'Interpol an matière de consolidation de la coopération policière, mais aussi au sein des «efforts» du directeur général de la Sûreté nationale, lesquels se veulent être une valeur ajoutée qui soutient l'action des institutions policières internationales et régionales.

Etaient présents à cette session de formation, des cadres de la Police algérienne et ceux des polices tunisienne et marocaine. Il convient de souligner que l'Algérie a réalisé une grande avancée dans le domaine de la sécurité du fait de l'expérience acquise au fil des années en combattant le terrorisme. Ce qui a énormément aidé à aguerrir les forces de sécurité algériennes et à parfaire leur formation, en recourant aux dernières technologies inhérentes à la sécurité.

Pour ce qui est de la coopération avec l'Irak, par exemple, il est à rappeler que l'Algérie n'a jamais cessé de s'engager au côté de ce pays frère « qui livre une guerre acharnée contre le terrorisme.

L'Algérie manifeste régulièrement son soutien aux autorités irakiennes à travers plusieurs actions, et cette coopération s'est accentuée depuis que la présidence tournante (tous les 6 mois) du Conseil ministériel de la Ligue des Etats arabes échoit à l'Algérie, et ce depuis juillet 2017.

S. Mouloud

LUTTE ANTITERRORISTE

Un terroriste se rend à Tamanrasset

UN TERRORISTE dénommé B. Oumma, dit Abdallah, actif depuis 2014, s'est rendu jeudi aux autorités militaires de Tamanrasset, en sa possession des armes et des munitions, indique dans un communiqué le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire et l'exploitation efficiente de renseignements, le terroriste dénommé B. Oumma dit Abdallah s'est rendu, aujourd'hui 05 Octobre 2017, aux autorités militaires de la wilaya de Tamanrasset/6e Région militaire. Ledit terroriste, qui avait rallié les groupes terroristes en 2014, avait en sa possession un lance-roquettes de type RPG-7. **S. N.**

AFFAIRE DE SAISIE DE 7,5 QUINTAUX DE KIF À ORAN

Deux personnes condamnées à la perpétuité

DEUX mis en cause dans une affaire de trafic de 7,5 quintaux de kif et actuellement en fuite ont été condamnés jeudi, par le tribunal criminel d'Oran à la réclusion criminelle à perpétuité, au moment où deux autres ont été acquittés. Les faits remontent au 28 octobre 2015 lorsque des garde-frontières en patrouille ont repéré un convoi d'ânes à la frontière ouest du pays, près de Sabra (Tlemcen). Les gardes-frontières, qui ont suivi minutieusement le convoi les menant jusqu'à une ferme, ont découvert une quantité de 7,50 qx de kif traité, conditionnée en plusieurs plaquettes transportées à dos d'ânes. Suite à cela, deux personnes qui se trouvaient dans cette ferme ont été arrêtées. L'enquête a révélé que l'un d'eux, K.T, avait des antécédents judiciaires, notamment dans le trafic de stupéfiants et qu'il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt et que deux autres personnes, en fuite, étaient aussi impliquées. A la barre, les deux accusés ont nié les faits qui leur sont reprochés et leurs avocats ont demandé leur acquittement. Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a requis la peine maximale, à savoir la réclusion criminelle à perpétuité à l'encontre des quatre accusés. Après les délibérations, K.T et B.M ont été acquittés et les deux fuyards, K.F et K.B, ont été condamnés par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité. **S. N.**

MOSTAGANEM

18 noyades durant la saison estivale

DIX-HUIT noyades ont été enregistrées durant la saison estivale 2017 à travers les plages de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris jeudi de la direction de wilaya de la protection civile. La plupart des cas de ces noyades ont été déplorées dans des zones interdites de baignade et dangereuses (13 cas), les cinq autres cas ont été signalés dans des plages surveillés du littoral de Mostaganem.

Les interventions des agents de la Protection civile ont permis, durant cette saison estivale, de sauver 1 551 personnes, de prodiguer les premiers secours sur place et de transférer certains cas vers les structures sanitaires.

La période du 1er juin au 30 septembre dernier a connu une affluence record des estivants sur les 34 plages de la wilaya, avec 16,3 millions d'estivants contre 11 millions l'année dernière, signale-t-on. **R. N.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHERAGA
COMMUNE DE DELY-IBRAHIM

NIF : 41000200001608501022

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article n° 40 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015.
Le président de l'Assemblée populaire communale de Dely-Ibrahim informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales **n° 01-2017,** inséré dans les quotidiens nationaux ***le Jeune Indépendant*** et ***El Maouid El Youmi*** en date du 20/07/2017 relatif aux :

«Travaux d'aménagement et d'entretien dans différents établissements scolaires»

Est déclaré infructueux

- **Cette infructuosité est motivée par :**
1. Aucun des plis n° 01, 04, 05, 09, 16 et 19 ne correspond pas à la présentation de la forme de l'enveloppe (voir l'article 11 du cahier des charges).
2. Le pli n° 14 ne contient pas trois enveloppes (manque dossier de candidature).
3. Manque le mémoire technique des plis n° 02, 03, 06, 07, 07, 11, 12, 15,17 et 18.
4. Les offres du pli n° 10 et du pli 13 sont écartées techniquement avec une note de 26 points et 10 points, soit inférieure à 30 points.

Le président de l'Assemblée populaire communale de Dely-Ibrahim

Le Jeune Indépendant **du 07/10/2017/ANEP N° 525065**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE BISKRA

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER ZIOUCHI MOHAMED TOLGA
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 000707219006252

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur de l'établissement public hospitalier Tolga informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres 01/2017 lancé dans les journaux ***EL KHABER*** et ***le Jeune Indépendant*** et ***le BOMOP*** daté le 18/06/2017 concernant :

MARCHE N° 02 : consommable de l'hémodialyse et accessoires.
LOT N° 01 : consommable de l'hémodialyse et accessoires.

Lot	Soumissionnaire	N° d'identification fiscale	Note /20	Montant DA TTC	Observations
Consommable de l'hémodialyse et accessoires	Sarl LMC (Rouiba – Alger)	099916000700112	20	81.867.513,80	Offre unique

MOTIF :
Conformément la décision de refus par la commission des marchés d'établissement.

Le Jeune Indépendant du 07/10/2017/ANEP N° 525 067

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF
DAIRA D'EL-EULMA
COMMUNE D'EL-EULMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 42/2017
N I F : 098419205155813

La commune d'EL-EULMA lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **AMENAGEMENT OUED DJIHADI DU CENTRE COMMERCIAL MAHNAOUI ET LA CITE RESIDENTIEL-LE PRES DE LA MOSQUEE OTHMANE BEN AFFENE JUSQU'A LA RUE MENANT A LA FORET DE BEN BELLA EL-EULMA**
PARTIE : DU MARCHE COUVERT JUSQU'A LA RUE MENANT A LA FORET DE BEN BELLA.
Toutes les entreprises intéressées et **QUALIFIEES EN CONSTRUCTION ACTIVITE PRINCIPALE CATEGORIE 03 ET PLUS** sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la commune d'EL EULMA (bureau des marchés) contre versement d'un montant de **3500 DA**
Les entreprises intéressées doivent déposer leurs offres obligatoirement accompagnées des pièces réglementaires citées ci-après :
1- Le dossier de candidature contient :
- La déclaration de candidature signée et paraphée.
- La déclaration de probité signée et paraphée et cachetée.
- Le statut pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
a- Capacités professionnelles : certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie 03 ou plus (activité principale construction).
b- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2014-2015-2016)
c- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

2- Offre technique contient :
- Une déclaration à souscrire signée et paraphée.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique.
- La déclaration sous traitance signée et paraphée.
- Le mémoire technique justificatif signé et paraphé.
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté».

3- L'offre financière contient :
- La lettre de soumission signée et paraphée.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) signé et paraphé.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) signé et paraphé.
- La décomposition du prix global et forfaitaire.
- Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «**Dossier de candidature**», «**Offre technique**» ou «**Offre financière**» selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme.

Comportant la mention «A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Appel d'offres N°42/2017 objet d'offres …….

Le délai de préparation des offres est fixé à **15 jours** à partir de la date de parution du présent avis dans la presse nationale ou dans *le BOMOP*.
Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la période de la préparation des offres à **8h00** du matin jusqu'à **14h00** après-midi.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de la préparation des offres et prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.
L'ouverture des plis aura lieu le jour de la date limite des offres à **14h00** au siège de l'APC et les sociétés et les soumissionnaires peuvent assister.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour la durée des **105 jours** qui suivent la date limite de dépôt des offres.

LE PRESIDENT DE L'APC

Le Jeune Indépendant **du 07/10/2017/ANEP N° 25105492**

AGENCE DE WILAYA DE GESTION ET DE REGULATION FONCIERE URBAINE – BISKRA
E.P.I.C créée par arrêté interministériel du 24/07/2004
Capital : 23.000.000,00 DA – Numéro fiscal : 098607010032640

1er AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/2017

Le Directeur général de l'Agence de wilaya de gestion et de régulation foncière urbaine de Biskra lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour l'achèvement de la réalisation des 12/72/112 logements promotionnels individuels ZHUN EST- Route de SIDI OKBA Biskra type F5 - (Lot N° 01) n° de logement : 01-06 et 10-15.
Les entreprises qualifiées et intéressées peuvent se présenter auprès de nos services, à la direction de l'agence cité 1000 logts en face mosquée «Touba» – Biskra pour le retrait du cahier des charges contre le payement de la somme de 3000,00 DA.
Les dossiers d'offre technique, financière et candidature doivent parvenir sous trois enveloppes fermées cachetées l'une porte la mention (offre technique), l'autre (l'offre financière) et (l'offre de candidature) introduites dans une enveloppe extérieure anonyme portant uniquement la mention «1er Avis d'appel d'offres national ouvert n° 15/2017projet : …… A monsieur le directeur général de l'Agence de wilaya de gestion et de régulation foncière de Biskra cité1000 logts en face mosquée «Touba» – Biskra – A ne pas ouvrir sauf de la part de la commission d'ouverture.

A- Les pièces réglementaires demandées dans l'offre technique sont :
1- Déclaration à souscrire.
3- Pièces parafiscales (CNAS).
5- Certificat de qualification dans le domaine (construction).
6- Liste des moyens humains justifiée par la CNAS ou DAIP.
7- Liste des moyens matériels, présentation des cartes grises et assurances ainsi que procès-verbal d'un huissier de justice validé une année (valable pendant la soumission).
B- Les pièces réglementaires demandées dans l'offre financière sont :
- La lettre de soumission - Le devis quantitatif et estimatif, paraphé et signé - Le bordereau des prix unitaires paraphé, signé - Le planning de réalisation.

C- Les pièces réglementaires demandées dans l'offre de candidature sont :
Déclaration de candidature - Déclaration de probité - Registre du commerce - Statut de la société ou l'ensemble des entreprises - Extrait du casier judiciaire n° 03 (valable pendant 03 mois) s'il ne porte pas la mention «néant» - Jugement du tribunal, si l'entreprise est en redressement judiciaire - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise (Procuration…….) - Reçu de dépôt des comptes sociaux des sociétés valable pendant la soumission.
Les offres réglementaires seront déposées le 10ème jour de la 1ère date de parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux de **08h00** du matin jusqu'à **13h00** auprès du siège de l'agence foncière Biskra. L'ouverture des plis se tiendra le dernier jour correspondant à celui de la date limite de dépôt des offres à **l4h00** au siège de l'agence foncière de Biskra. Dans le cas où l'ouverture et le dépôt des plis coïncident avec un jour férié, celle-ci se tiendra le 1er jour ouvrable après la date prévue.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **(120) cent quatre-vingt jours** à compter de la date d'ouverture des plis.
- Tous les documents constituant l'offre financière, l'offre technique et l'offre de candidature doivent être remplis avec soin, sans rature ni surcharge.

Le directeur général

Le Jeune Indépendant **du 07/10/2017/ANEP N° 25105497**

LES SPÉCIALISTES EN PARLENT

Combien de vies seraient anéanties par l'arsenal nucléaire nord-coréen?

Un flash blanc aveuglant, un nuage gigantesque en forme de champignon au-dessus des gratte-ciels et deux millions de morts: telles seraient les conséquences d'une frappe nucléaire de la Corée du Nord contre Tokyo et Séoul selon le chercheur américain Michael Zagurek de l'Institut des USA et de la Corée affilié à l'université John Hopkins.



L'expert se base sur des facteurs tels que le nombre d'ogives et de vecteurs dans les arsenaux de Pyongyang, la densité de la population dans les villes-cibles potentielles et leur situation géographique. Michael Zagurek conclut que toute tentative des USA de régler ses différends par la voie militaire serait une décision catastrophique aux conséquences fatales pour la région et très lourdes pour le monde entier. Comment pourrait évoluer la situation après le point de non-retour? L'expert a calculé que depuis 2011, la Corée du Nord a effectué 98 lancements d'essai de missiles. Avec le temps, ils sont devenus plus sophistiqués, fiables et de plus grande portée. Le programme a culminé avec les deux lancements d'essai de missiles intercontinentaux les 4 et 28 juillet 2017. «D'après la communauté d'experts, l'arsenal nord-coréen compte actuellement jusqu'à 25 ogives nucléaires d'une puissance de 15 à 25 kt, affirme Michael Zagurek. Mais le 3 septembre, Pyongyang a testé une bombe thermonucléaire d'une puissance estimée à 108-250 kt — et on ignore combien d'ogives de ce type pourraient être à disposition de la Corée du Nord. C'est pourquoi, dans mes prévisions, je pars du principe qu'en cas d'aggravation de la situation sur la péninsule coréenne Pyongyang pourrait utiliser 25 unités d'armement nucléaire avec des ogives de 15 à 250 kt réglées pour exploser à l'altitude optimale.» La phase chaude du conflit pourrait commencer après l'un des prochains essais nucléaires de la Corée du Nord. Selon le chercheur, pour tester la puissance destructrice de sa nouvelle arme Pyongyang pourrait procéder à un essai aérien ou sous-marin et couvrir cet événement à la télévision nationale. Il est évident que ces images en direct susciteraient une réaction nerveuse non seulement aux USA, mais également dans d'autres pays du club nucléaire qui ont renoncé à ces essais il y a des dizaines d'années. Le deuxième scénario d'escalade envisageable serait le lancement d'essai d'un nouveau missile intercontinental nord-coréen dont les étages tomberaient trop près de l'île de Guam où se situent des bases militaires américaines. Dans ce cas, selon Michael Zagurek, les USA seraient intransigeants.

R. I.

ROHINGYAS

L'Arabie saoudite étrangement silencieuse



ALORS que plusieurs pays musulmans ont manifesté leur solidarité avec les Rohingyas, l'Arabie saoudite a réagi très modérément à l'égard de la Birmanie, par où transite son pétrole vers la Chine. Le premier exportateur mondial de pétrole cherche à accroître ses ventes à la Chine, son puissant client, notamment en se servant d'un oléoduc en Birmanie. «L'Arabie saoudite n'a d'autre choix que de fermer les yeux», lâche Jean-Joseph Boillot, spécialiste des économies émergentes au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). Le royaume saoudien a beau être le berceau de l'Islam, il pourrait être en train d'ignorer le nettoyage ethnique des Rohingyas au nom de l'or noir. En avril, un oléoduc a été mis en service pour relier la côte ouest birmane à la Chine. Il s'agit du premier accès direct et sûr pour le transport du pétrole entre la Chine et le Moyen-Orient. Les importations pétrolières chinoises qui ne passent pas par le pipeline, et qui sont originaires de l'Arabie saoudite, transitent par le détroit de Malacca avant d'atteindre la Chine continentale. Cette route commerciale est particulièrement vulnérable dans la mesure où une prise de contrôle de ce détroit par des puissances hostiles à la Chine mettrait son approvisionnement énergétique gravement en danger. L'oléoduc Birmanie-Chine a une capacité énorme : 22 millions de tonnes par an. Près de la moitié provient de l'Arabie saoudite, ce qui représente 5% de la production totale du royaume. Or c'est le gouvernement birman, le même qui a orchestré la persécution des Rohingyas et leur exode vers le Bangladesh, qui entretient le pipeline. «Condamner Myanmar serait synonyme, pour le royaume saoudien, de faire une croix sur le marché pétrolier chinois», souligne Jean-Joseph Boillot. Non seulement l'oléoduc traverse la Birmanie, mais il empiète sur son passage sur des terres agricoles appartenant aux Rohingyas. Les producteurs pétroliers avaient réquisitionné leurs terres sans leur donner de compensation financière. R. I.

YÉMEN

Les forces spéciales de la marine prêtes à contrer toute agression

UNE NOUVELLE promotion des forces spéciales de la marine yéménite se sont dits prêts à contrer les agressions de la coalition à l'encontre du Yémen. Le Média de guerre de l'armée yéménite et d'Ansarullah, ont dans ce contexte diffusé une vidéo d'une manœuvre menée récemment par les forces de la marine. Entre-temps, le porte-parole des forces armées yéménites, le général Charaf Loqman, a affirmé que la prochaine étape dans la bataille contre la coalition de l'agression est la plus importante pour l'armée et les forces populaires d'Ansarullah qui plus que jamais prêtes à défendre la patrie. Et d'ajouter: Le processus de défense stratégique à l'étape actuelle vise à repousser et à vaincre les attroupements de l'ennemi, quelle que soit leur force et leurs capacités sur le champ de bataille. Par ailleurs, sur le terrain les unités de l'armée yéménite et des comités populaires d'Ansarullah ont mené ce vendredi et jeudi soir plusieurs opérations militaires contre les positions de l'armée saoudienne et de ses mercenaires à Najrane (sud de l'Arabie). Plusieurs soldats de la coalition ont été tués et blessés et deux véhicules militaires ont été détruits, a rapporté une source militaire citée par AlMasirah.

Et puis, au sud ouest du Yémen 20 mercenaires de la coalition saoudo-US ont été visé par des snipers de l'armée et d'Ansarullah et un de leur blindé détruit à Lahej et Taez. Une fillette est tombée en martyre et 3 enfants et 2 hommes blessés par un raid de la coalition saoudo-US contre la province de Saada, au nord du pays.

Il s'agit du 4ème massacre saoudien commis par la coalition durant ces dernières 24 heures. Mercredi, l'aviation saoudo-US a commis trois massacres dans les provinces frontalières de Saada et Hajjah, tuant 12 personnes et blessant plusieurs autres.

R. I.





RAPPORTS INSTITUTIONNELS OU INDIVIDUELS

Errements politiques et médiatiques

PAR SAFI BENAISSA

Dans son fonctionnement et les rapports qu'il entretient avec les différentes organisations patronales, syndicales ou avec la société civile en général, l'Etat devrait user de pédagogie institutionnelle.

Les derniers événements politico- médiatiques ont montré, pour être respectueux, une immaturité politique de certains acteurs politiques et d'une certaine sphère médiatique plus portée dans le sensationnel et le scandale que d'une analyse responsable des fonctions des organes de l'état dans les liens qu'ils tissent avec les différents groupements ou associations qui composent et représentent les autres membres de la société.
Il est patent que certains journalistes, analystes ou politologues ne perçoivent dans le mouvement d'hommes politiques, de leur position ou leur attitude avec d'autres acteurs politiques, économiques ou sociaux que des rapports d'individus, mais uniquement pour leurs intérêts privés, ignorant le milieu dans lequel ils évoluent.
L e rapport à l'état, à la société, leur est dénié : l'image qui nous est renvoyée est celle d'individus cupides soucieux de leur enrichissement pantagruélique, nouant des amitiés « intéressées », des alliances conjoncturelles et ne s'embarrassent pas de scrupules pour éliminer un concurrent.
Toute cette agitation, doctement expliquée, trouverait son origine dans la confrontation de clans au pouvoir, par personnes interposées, pour le maintien et l'entretien des rapports de force pour des intérêts politiques (ou occultes ?) dont l'aboutissement n'est pas visible pour les paisibles citoyens non initiés à la chose politique.
Pourtant, pour le simple observateur, depuis au moins l'accession à la présidence de la république de M. Abdelaziz. Bouteflika, aucun bouleversement notable ne s'est produit.
Des compagnes médiatiques se succédaient pour nous annoncer des ruptures imminentes -rupture de quoi, pour aboutir à quoi ?- ne sachant vers quelle aventure elles nous exposeraient.
Le fonctionnement des institutions continuait son cours animé par un personnel politique dans la continuité de la « permanence institutionnelle » -expression empruntée à M. Said Saidi.
Il est évident que les différents gouvernements qui se sont succédés ont connu des disfonctionnements inhérents à toute initiative de nature réglementaire, politique, économique ou sociale à l'instar de tous les pays avec chacun ses spécificités nationales. A chaque gouvernement sa méthode et son style.
Pour éclairer nos lecteurs, saisissons l'exemple du précédent gouvernement mené par M. Abdelmadjid Tebboune, dont le plan d'action est inspiré, nous dit-il, du programme présidentiel.
Notons pour éviter toute confusion que le programme présidentiel est un ensemble d'orientations de politique économique et sociale.
Chaque gouvernement a la responsabilité de les mettre en œuvre selon son propre programme de travail et avec ses propres méthodes et modalités de mise en application qui elles même sont modulées par la manière particulière de les mettre en pratique par chaque membre du gouvernement.
Les frasques qui avaient fait l'actualité au cours de l'exercice du précédent gouvernement lui sont pleinement imputables.
Ses rapports avec les partenaires sociaux ont pris une tournure à caractère personnel, qu'a amplifié une certaine presse en prenant à partie particulièrement M. Ali Haddad et M. Sidi Said.
En effet, la décision de M. Tebboune de faire quitter -évacuer en fait- comme un indésirable M. Haddad, du siège de l'école supérieure de la CNAS est un acte, le moins qu'on puisse dire, d'inobservation de « l'étiquette » due au président du FCE, un élu qui représente une formation entrepreneuriale. A travers lui, c'est toute la corporation qui a été humiliée.
Les rapports qui doivent régir les institutions de l'état avec les représentants de la société civile, sont des rapports de dépendance réciproque dans le cadre de liens juridiques et économiques qui les unissent.
Si M. HADDAD s'est rendu coupable d'un délit ou d'une infraction pénale, il doit répondre de ses actes devant la justice.
L'acharnement contre cet entrepreneur s'est poursuivi par des mises en demeure des travaux contractuels avec les



organismes de l'état pour non respect des délais de réalisation -pour l'enfoncer devant l'opinion public-.
Mesures auxquelles son entreprise a réagi par des mises au point sur les causes réelles des retards -toutes imputables au maître d'œuvre- non contestées par les chargés de suivi, qui prouvent la légèreté professionnelle des initiateurs.
Ces attaques frontales et leurs conséquences ont terni le sérieux de cette autorité publique.
Par la suite, on a épilogué de manière oiseuse sur le soutien de M. Sidi Said au président du FCE, prétendant qu'il s'agirait « d'alliance contre nature ».
Les charges contre le S.G de l'UGTA vont « de son soutien aux forces de l'argent » au « parfait instrument de propagande de sérail », dans un méli-mélo où toutes les contradictions s'enchevêtrent pour le vouer aux gémonies des travailleurs (on veut lui faire payer son soutien indéfectible au président de la république).
Au-delà de l'amitié vraie ou supposée entre lui et M. Haddad, la lecture objective à faire quand on est imprégné du sens de la responsabilité collective, est qu'il s'agit d'un soutien de deux partenaires sociaux de plus d'une décennie -avant même l'élection de M. Haddad à la tête du FCE-.
Les contradicteurs, n'ont pas fait une analyse politique, ils ont voulu abattre ou du moins nuire deux personnalités, deux représentants de la société civile qui soutiennent la politique publique de l'Etat.
Subsidiairement, par des déclarations intempestives, M. Tebboune dénonça certaines parties d'avoir bénéficié de terres agricoles ou de biens fonciers avec crédits bancaires, sans avoir rempli leurs obligations -et même de vouloir « séparer la politique et l'argent »-.
Une question de bon sens se pose : une autorité publique doit-elle ameuter l'opinion publique sur des actes qui seraient délictuels commis par des citoyens, ou, est –il de son rôle de les interpeler et les contraindre à répondre de leurs méfaits ?
Le même questionnement doit se poser pour les déclarations tonitruantes sur l'industrie -particulièrement de l'automobile- par le ministre de l'industrie.
Un état de droit exige des pouvoirs publics et de ses représentants à se conformer au respect de la légalité dans leurs discours et dans leurs actions.
L'homme d'Etat est celui qui se conforme à cette exigence, il ne doit être guidé que par l'intérêt public et non pour les sentiments personnels qui sont d'ordre privé.
Ces débordements des représentants de l'état se sont apparentés à des règlements de compte contre des personnalités, qui pourtant accompagnent la politique économique tracée par le chef de l'état mais qui ont déteint sur l'harmonie de la conduite des affaires publiques algériennes.
Une contradiction flotte en l'air : un chef de gouvernement qui dit exécuter les instructions du président peut-il s'attaquer à ses soutiens ? Quel paradoxe !
Errements politiques médiatiques
Parmi ces confidences, le plus cocasse, est celui qui consiste à faire croire que l'incident du forum africain d'investissement aurait contrarié le cercle présidentiel pour une supposée relation d'affaires entre HADDAD et le premier ministre, alors que chacun sait, que cet incident avait provoqué le courroux de M. SELLAL qui avait quitté la salle avec son équipe.
Et comme la contradiction est un moyen de leur expression, ils n'hésitent pas à mettre en scène d'autres (?) proches du cercle présidentiel soutenus par les forces de l'argent qui auraient voulu pérenniser le pouvoir quitte à aller vers la confrontation et l'inconnu –quels sont ces parties qui se confronteront ?- (en surnage sur la confusion).
Mais ces esprits échaudés auraient préféré se rabattre sur les élections du 4 Mai pour se faire une virginité parlementaire.
Malheureusement, nous disent nos commentateurs « éclairés », les élections auraient révélé une rupture entre le pouvoir et les électeurs (?), comme si ces élections étaient organisées pour le légitimer ! Qui des parties politiques et de leurs représentants ! Ils n'existent pas aux yeux de ces grands dignitaires « haut de couleur », il n'y a que les gouvernants qui les préoccupent en leur opposant les algériens abstentionnistes, à défaut de se soulever contre eux pour des raisons sécuritaires (!?).
Ce serait cette défection électorale qui aurait fait changer de cap le cercle présidentiel, en écartant des comploteurs (?), changer le gouvernement, se couper de la caste d'hommes d'affaires, se rapprocher de la classe politique et de la société civile.
Par toutes ces mesures, le cercle présidentiel voulait s'amender et charger le nouveau gouvernement à moraliser la vie publique.
C'est toute cette rhétorique qui a prévalu au lendemain de certaines déclarations d'intention confuses de l'ex premier ministre et quelques membres de son équipe, amplifiées pour une certaine presse d'opposition.
Connivence médiatico-politique
Pour donner une vraisemblance à cette analyse on la confie aux journalistes qui ont leurs entrées auprès de hauts responsables de l'état (?), à qui des nouveaux ou d'anciens ministres leur confient des secrets d'Etat. On leur ferait des confidences sur les projections ou intentions de tel ou tel homme politique sur les stratégies des uns contrebalancées par les cercles de la présidence, pour conclure par une question/suggestion : la politique initiée par ce gouvernement sera-t-elle une planche de salut pour un changement de régime ?
En tout état de cause ce genre d'informations en sous main ou ces conciliabules avec des interlocuteurs anonymes contribuent à brouiller l'actualité politique et à semer le doute au sein d'une classe politique qui cherche à comprendre le sens du changement gouvernemental.
Quant au peuple, il ne s'intéresse qu'à sa situation sociale et à la stabilité sociale, averti qu'il est des aventures politiques avec des lendemains incertains.
Nos parties politiques sont en déphasage avec ce peuple et ce n'est pas, par la stigmatisation qu'ils capteront son attention.
Le traitement de ces derniers événements politiques pour cette presse « d'opposition », qui s'est toujours érigée en « donneuse » de morale politique à tous ceux qui représentent le pouvoir ou s'apparentent à lui, a par sa permissivité -sa complicité- à faire écho à des scénarios de politique fiction foulant ainsi aux pieds l'éthique politique.
En rendant publique des projections individuelles - probabilité d'événements politiques- anticipant l'avenir politique en les créditant de sources fiables - provenant de hauts dignitaires- elle participe à un jeu sournois qui consiste à dévoyer le vrai débat politique.
Les accointances avec ce monde de la politique de l'ombre décrédibilisent toutes ses prétentions d'être des organes « indépendants » et renforcent notre opinion et notre combat sur le traitement sélectif et subjectif des informations qu'elles véhiculent sur les événements politiques, économiques, sociaux et culturels. Qu'il n'y ait pas de méprise, ce n'est pas le fait qu'elle s'inscrive dans l'opposition. C'est son choix politique.
Ce que nous récusons, au nom de notre droit à l'information, c'est la désinformation, c'est « l'arnaque politique » et la manipulation de l'information sous le couvert de la liberté d'expression, souvent en prenant à parti des personnalités qui ont servi loyalement l'Etat.

10e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ALGER

Albums de voyage et d'imaginaire

Le dixième anniversaire du Festival international de la bande dessinée d'Alger, dont la clôture aura lieu aujourd'hui, samedi 07 octobre, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, par la remise des prix des différents concours et la finale du Cosplay, sera marqué par la réalisation de trois ouvrages.

Animé à l'esplanade de Riadh El Feth et au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria sous le slogan Dix ans déjà et ça continue !, le Festival international de la bande dessinée d'Alger-FIBDA contribue également à la réalisation d'ouvrages. Cette édition sera celle de la collaboration d'artistes italiens et français avec leurs homologues algériens. Dans un nouveau récit inhérent à l'histoire dans la Méditerranée, les bédéistes Stefano Orsetti d'Italie, Racim Bey Benyahia et Bouchra Mokhtari d'Algérie se sont attelés, dès l'an dernier, à la confection de l'album Carnet de trois voyages. Une œuvre inhérente à un atelier italo-algérien lors de la neuvième édition dont l'Italie sera l'invitée d'honneur, elle sera réalisée au terme d'une résidence tenue à Venise et Alger. Les trois bédéistes ont revisité à travers leurs planches en aquarelle ces villes, mettant en évidence leur voyage culturel de partage et de connaissances.

D'un autre côté, le bédéiste français Joël Alessandra s'est associé au bédéiste et dessinateur de presse algérien connu sous le pseudonyme l'Andalou, afin de coréaliser un Carnet de croquis qui est consacré aux dix années du Fibda. Aussi, l'artiste peintre algérien Larbi Arezki s'est joint à ce duo pour l'écriture de textes des planches de cet album. « Je vais ressusciter dans cet album de 80 pages les moments phares des dix ans du Fibda à travers des souvenirs et des anecdotes dans un imaginaire hallucinant », a confié l'Andalou. Un ouvrage qui sera édité, publié et diffusé dans les sites respectifs de l'Institut français d'Algérie et du Fibda après cette présente édition du festival. L'autre collaboration relève de planches réalisées par des bédéistes et illustrateurs belges, cubains et algériens. Baptisée Kronikas, l'inventaire imaginaire, cette nouvelle publication est exposée lors de cette dixième édition. Elle met en valeur le patrimoine des villes de Bruxelles, La Havane et Alger dans des illustrations et des bandes dessinées. Myriam Zeggat, Bouchra Benmeziane et Anis Megharia se sont associés dans cet album, publié récemment en Algérie aux éditions Dalimen, à des bédéistes de renom, à l'image des belges Jean-Marc Dubois et Thierry Mondelaers et les Cubains Ermitis Blanco, Izquierdo et Sulian Linares Ramos. Ce festival du 9e art à Alger sera également auréolé par différents concours et surtout le Cosplay – concours de costumes –, dont la finale aura lieu aujourd'hui, samedi 07 octobre, lors de la cérémonie de clôture du Fibda.



M. Rediane

COLLOQUE INTERNATIONAL DE L'ACADÉMIE DE NÎMES

La Méditerranée, la Casbah et l'Emir Abdelkader

L'HUMANISME et la spiritualité interreligieuse de l'Emir Abdelkader sera au centre des débats du colloque organisé en France du lundi 16 au mercredi 18 octobre par l'Académie de Nîmes, à l'auditorium de Carré d'Art de la ville.

D'une rive à l'autre de la Méditerranée occidentale. Hier, aujourd'hui et demain est le thème de ce projet sur lequel ont planché des membres de l'Académie de Nîmes durant trois ans, pour le construire afin de mettre en valeur les richesses artistiques et culturelles des pays méditerranéens. Avec des chercheurs, hauts fonctionnaires, conservateurs de musées français et algériens, les travaux de ce colloque se déclineront en regards pluriels, échanges intellectuels et humains dans la quête d'un changement de mentalités afin de vivre dans la tolérance, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. La première journée sera totalement dédiée à l'Emir Abdelkader avec une riche thématique axée sur son legs spirituel, humaniste et politique qui se termine par une table-ronde autour du « dialogue interreligieux aujourd'hui et demain ». Plusieurs personnalités et chercheurs devront intervenir lors de ce premier jour, notamment Idriss Jazaïry, Chamyl Boutaleb et Habib Merabet Al Hassani Al Djazaïri autour de communications sur « Abdelkader, homme de dialogue, de paix et du Vivre ensemble ; Rappel à l'intelligent et avis à l'indifférent, ou la Lettre aux Français », notamment.

La deuxième journée de ce colloque sera consacrée à l'évolution des sciences dans les pays méditerranéens. Il sera alors question de revisiter l'histoire de la médecine et la philosophie arabe, la naissance des neurosciences en Méditerranée, et les mathématiques en Méditerranée. Des académiciens et des chercheurs interviendront dans deux tables-rondes distinctes, parmi lesquels on peut citer les Algériens Ahmed Djebbar, Mahmoud Aroua et les Français François Clarac, Hubert Ceccaldi et Alain Gaudemer. Au cours des travaux de la troisième et dernière journée, les organisateurs ont prévu, avec des architectes et chercheurs, des débats axés sur les patrimoines et les jeux d'influences artistiques. Les participants interviendront sur la Casbah d'Alger, la Médina de Tunis et autour « des expressions artistiques et influences stylistiques de part et d'autre de la Méditerranée ». Aussi, les organisateurs ont-ils prévu une visite privée de l'exposition au musée des Beaux-Arts De l'orientalisme aux peintres algériens, la peinture en partage.

R. C.

SORTIR

JAZZ
Duo Insula en tournée. Hommage au penseur et écrivain Frantz Fanon. Institut français de Constantine: Aujourd'hui, samedi 07 octobre.
Institut français de Tlemcen: Dimanche 08 octobre. Hôtel Le Méridien d'Oran. Mardi 10 octobre. 18h. Passerelle musicale entre les Antilles et le Maghreb avec Maher Beauroy, pianiste martiniquais, Redha Benabdallah, oudiste franco-algérien. Marc Pujol (invité) aux percussions.

BANDE DESSINEE
Clôture du 10e Festival international de la bande dessinée d'Alger-FIBDA, aujourd'hui, samedi 07 octobre. Esplanade de Riadh El Feth, Palais de la culture Moufdi-Zakaria. Conférence FIBDA, retour sur les 10 années de partage et d'échange par Dalila Nadjem. 15h. Remise des prix des différents concours et du Cosplay.
Consulter bdalger.com

GOURARA
L'artiste peintre Mokrane Bouzid expose Gourara. Galerie des arts de Riadh El Feth à Alger jusqu'au dimanche 08 octobre. 10h30-18h00. Œuvres inspirées de la vie quotidienne à Gourara, une région du Sud dont la capitale est Timimoun.

SYMPHONIE
9e Festival culturel international de musique symphonique. Opéra Boualam-Bessaïh d'Alger du samedi 14 au mercredi 18 Octobre. 18h30. Participation de la France, l'Autriche, la Turquie, la Tunisie, l'Allemagne, le Mexique, le Japon, la Russie, l'Espagne, la Syrie, la République Tchèque et l'Italie l'invité d'honneur. Accès: 500 DA.

ANDALOU
L'interprète de musique andalouse Lila Borsali en concert Errances - Tadallalat fi al bouldan. Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran. Jeudi 19 octobre. 19h. Accès: 500 DA.

CINE-ESPANA
Cycle Zona Cine Documental. Institut Cervantès d'Alger. 18h. Chaque jeudi jusqu'au 26 octobre. Brumaire (2015), Mothertongue (2016), La Tempestad, Calmada (2016).

CINE-ITALIA
Films italiens: sélection de longs métrages (2005-2009) primés à la 74e Mostra de cinéma de Venise. Institut culturel italien, Alger. 18h. Le lundi 09 octobre. Entrée libre.

ISSIAKHEM
Conférence Issiakhem, l'homme, l'artiste par Djamila Kabla Issiakhem. Samedi 14 octobre. 14h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels, Casbah d'Alger.

LUMIERE
Exposition photos Les êtres de lumière de Chafia Loudjici jusqu'au vendredi 20 octobre. Vivarium à Hydra-Alger. Vernissage à 16h.

PATRIMOINE
Conférence Terrorisme international et destruction du patrimoine culturel par Oussama Ifrah, doctorant et enseignant en sciences politiques et relations internationales. Samedi 21 octobre. 14h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels, Casbah d'Alger.

PEINTURE
Exposition Identité de l'artiste peintre Dounia Hedid jusqu'au mardi 31 octobre. Sofitel Algiers Hamma Garden. Scènes de la vie traditionnelle.

Lutte anti-cancer: Mémorandum d'entente entre le ministère de la Santé et un laboratoire américain

Un mémorandum d'entente a été signé, jeudi, entre le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et les laboratoires «Johnson & Johnson» dans le domaine de la lutte contre le cancer.

Le mémorandum a été signé par le Directeur général des structures de soins et de la Réforme hospitalière au ministère, Mohamed Lhadj du côté algérien et M. Yasser Farghali, représentant des laboratoires «Johnson & Johnson» pour la partie américaine, en présence du ministre de la Santé, Pr. Mokhtar Hezbellaoui, et du Directeur des laboratoires américains pour la région MENA, Andreas Gerber.
«Composé de plusieurs volets, ce mémorandum vise à accompagner le plan national anticancer tracé par l'Etat, notamment en termes de dépistage précoce et de diagnostic de la maladie, outre la formation d'experts en matière de dépistage de plusieurs types de cancer», a déclaré le représentant des laboratoires américains en Algérie.
Les deux parties tendent, à travers ce mémorandum, à échanger les expériences entre les deux pays, et aux laboratoires Johnson & Jonson d'assurer les déplacements des experts des deux pays. Il s'agira également de mettre en place un centre d'excellence pour la transplantation d'organes en Algérie, lequel fera office de «centre de référence» et assurera la formation au profit des pays maghrébins et africains.
Le ministre de la Santé et M. Andréas ont convenu d'investir dans le domaine de la production pharmaceutique, notamment les médicaments innovants destinés à la lutte contre le cancer. Un autre mémorandum d'entente sera, prochainement, signé concernant la lutte contre le cancer.



Cancer du sein : l'importance d'un diagnostic précoce

LE CANCER du sein est le plus fréquent chez les femmes. Heureusement, grâce aux progrès de la médecine, c'est aussi le cancer auquel on survit le mieux, avec 85 % de survie en cinq ans.
Depuis l'annonce de la maladie, et tout au long du parcours thérapeutique les femmes ont souvent besoin d'être accompagnées par un psychologue qui peut aussi recevoir le conjoint lorsque la maladie perturbe le couple.
Le sein est avant tout une glande, la glande mammaire. Cette glande est formée de quinze à vingt compartiments séparés par du tissu graisseux et du tissu de soutien. Chaque compartiment est constitué de lobules et de canaux. Leur rôle : produire le lait et l'acheminer vers le mamelon en période d'allaitement. Le sein est également parcouru de vaisseaux sanguins et de vaisseaux lymphatiques. Ces derniers aident à combattre les infections, ils mènent à plusieurs ganglions sentinelles.
En cas de cancer, des cellules anormales se développent généralement au niveau des canaux ou au niveau des lobules. Leur multiplication anarchique fait apparaître une masse, c'est la tumeur. Quand la tumeur reste confinée dans les canaux et lobules, on parle de cancer in situ. En revanche, lorsque les cellules malades sont aussi présentes dans les tissus qui entourent le point d'origine, on parle de cancer infiltrant.
Les cellules malignes peuvent se propager dans les ganglions situés sous les bras mais aussi dans le reste de l'organisme et créer des métastases. C'est pour cette raison que le retrait des ganglions sentinelles fait partie du traitement du cancer du sein.
Aujourd'hui, la recherche sur les traitements du cancer du sein tente de mettre au point des solutions de plus en plus personnalisées.
Les spécialistes expliquent que «Grâce aux campagnes de dépistage, les tumeurs sont découvertes à des stades de plus en plus précoces offrant la possibilité de traitements conservateurs. La chirurgie du cancer du sein va donc permettre de ne retirer que la zone cancéreuse tout en conservant le sein.
Si la tumeur est bien délimitée et qu'elle fait moins de cinq centimètres, le chirurgien peut enlever la totalité de la tumeur sans enlever tout le sein. On parle alors de chirurgie conservatrice, de tumorectomie, ou encore de mastectomie partielle. Le sein n'est pas déformé, le mamelon et l'aréole sont conservés.
Si le cancer est invasif, la tumeur trop importante, ou qu'il y en a plusieurs dans un même sein une intervention plus lourde doit être envisagée. C'est toute la glande mammaire qui doit être retirée, y compris l'aréole et le mamelon, ainsi qu'une partie des ganglions lymphatiques au niveau de l'aisselle. Il s'agit d'une mastectomie totale. Les mastectomies totales représentent environ 37 % des opérations du cancer du sein.
Parfois ces reconstructions se font en plusieurs étapes. Après une opération, la reconstruction mammaire est souvent le moyen pour une femme de se réconcilier avec son corps et de retrouver une part de féminité. Cette reconstruction est possible environ un an après la fin du traitement de radiothérapie. Parfois, elle peut être réalisée en même temps que la mastectomie, c'est la reconstruction immédiate.
Deux techniques existent. Soit on pose une prothèse, en silicone ou remplie de sérum physiologique, soit on reconstruit le sein à partir de tissus d'une autre partie du corps, la peau et la graisse de l'abdomen ou des muscles situés dans le dos (le grand dorsal). L'aréole et le mamelon, eux, sont reconstruits deux à trois mois après cette première reconstruction. Sachez qu'elle est prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie.
L'hormonothérapie permet de réduire le risque de récidive après un cancer du sein
On parle aussi d'hormonothérapie qui est un traitement de référence pour certains types de cancer du sein : les cancers hormono-sensibles ou hormono-dépendants. Il permet de réduire le risque de récidive après un cancer du sein. «Tous traitements médicaux confondus, les traitements d'hormonothérapie sont certainement ceux qui ont guéri le plus de patientes depuis 40 ou 50 ans», explique le Dr Paul Cottu, oncologue médical.
Se présentant sous forme de comprimé, ce traitement comporte toutefois de nombreux effets secondaires : bouffées de chaleur, sueurs nocturnes, prise de poids… Et surtout, ce traitement n'est pas compatible avec une grossesse (risques de malformations fœtales). Certaines jeunes femmes décident donc de l'arrêter pour avoir un enfant. Pendant sa grossesse mais aussi après, lors de la reprise du traitement, la patiente bénéficie d'un suivi particulier : bilans réguliers, palpations mammaires…
La durée de l'hormonothérapie recommandée est de cinq ans. Mais des études montrent le bénéfice d'une prescription plus longue : «Après les cinq ans de traitement, un pourcentage de patientes a tendance à rechuter et à présenter des rechutes tardives. On a donc testé des durées de traitement plus longues (10 ans, 15 ans), avec un bénéfice pour beaucoup de patientes. 70% des femmes atteintes d'un cancer du sein sont traitées par hormonothérapie.

UNE NOUVELLE THÉRAPIE CIBLÉE EFFICACE

Palbociclib est le nom de cette nouvelle thérapie ciblée. Ce nouveau médicament s'adresse aux patientes atteintes d'un cancer du sein métastatique et hormono-dépendant.
Il cible précisément les cellules malades. Les cellules cancéreuses prolifèrent de manière incontrôlée. Le médicament bloque deux enzymes présentes dans le noyau de la cellule : le CDK4 et le CDK6 qui permettent le renouvellement cellulaire. La multiplication va s'arrêter et les cellules cancéreuses vont mourir petit à petit.
«Quand on rajoute le palbociclib aux traitements anti-hormonaux, on double le temps d'efficacité du traitement. On permet à des patientes en moyenne de vivre deux ans avec leur traitement et sans évolution de la maladie alors qu'avec l'hormonothérapie seule, ce serait uniquement un an», explique le Dr Mahasti Saghatchian, oncologue.
Pendant les traitements, il est recommandé aux patientes de faire de l'activité physique pour tenter de limiter les effets secondaires et garder, autant que possible, le moral. En traitement ou en rémission, certaines femmes se retrouvent ainsi pour des séances de danse. Objectif : se réapproprier un corps malmené par la maladie et les traitements. Les cours proposés ne sont pas des cours de danse comme les autres. Il s'agit de la danse-thérapie, particulièrement adaptée aux femmes souffrant d'un cancer du sein. Se réapproprier son corps, regagner en féminité… la danse est aussi un moment de plaisir et d'évasion. Il faut savoir que plus la maladie est dépistée tôt, moins les traitements sont agressifs.

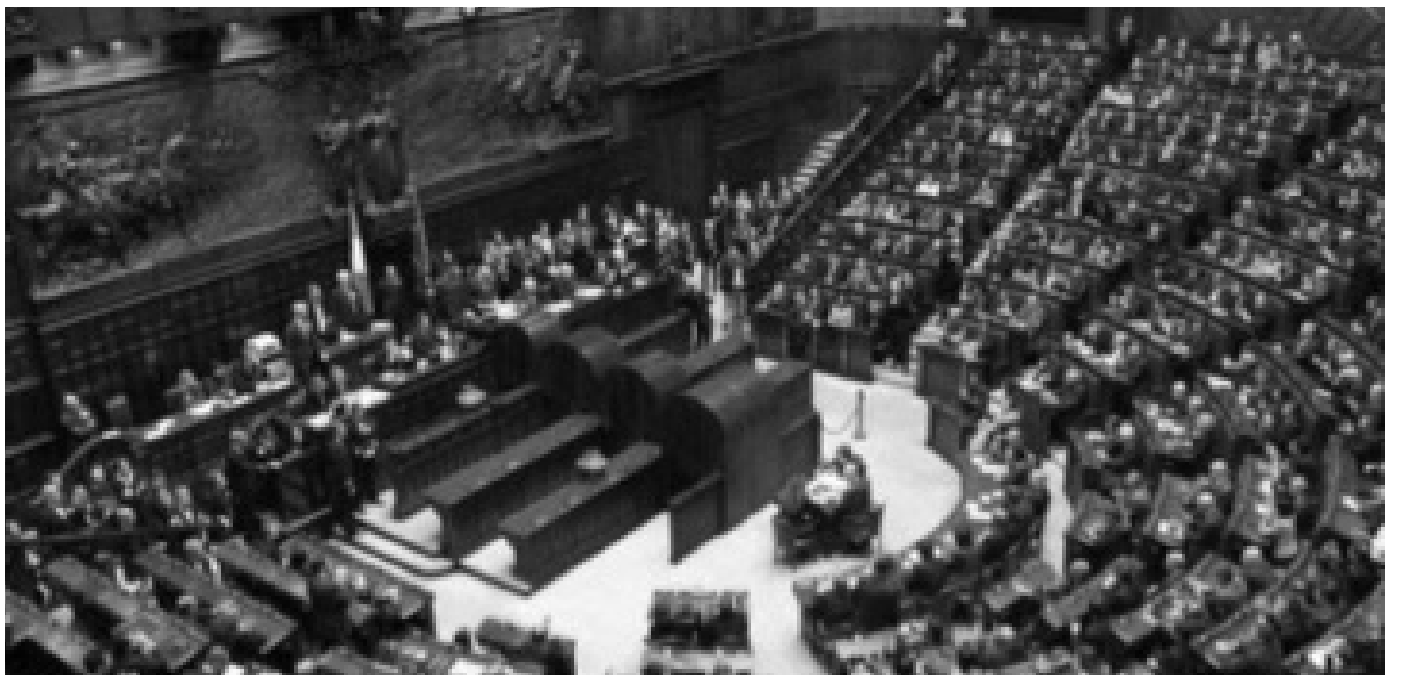
RENDEZ VOUS SCIENTIFIQUE

Le président de l'UNOP animera le forum de la santé aujourd'hui à 10 h à l'hôtel El Djazaïr
Le Dr Kerrar Abdelouahed, président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP) animera le Forum de la santé aujourd'hui à 10 h à l'hôtel El Djazair.
-27ème congrès de l'association mondiale de l'échinococcose du 4 au 7 octobre à Alger
La Société Algérienne de l'Echinococcose Hydatique (SAEH) que préside le Pr Karima Achour organise le 27ème congrès de l'association mondiale de l'échinococcose (WAE), à Alger du 4 au 7 octobre 2017.
D'éminents spécialistes de plus de 30 pays ainsi que ceux de l'OMS et de la FAO seront présents a cette rencontre scientifique d'envergure mondiale.
Les thèmes de ces journées porteront sur la Prise en charge de l'échinococcose Hydatique humaine et animale. Et les Soins associés dans la prise en charge de l'échinococcose : BPCO, Fibrose, Cancer du poumon.
-1e Congrès international de Chirurgie Générale de Sétif - 16 septembre 2017 à Sétif
-15ème congrès national de cœliochirurgie - 4 et 5 octobre 2017 à Blida
-Workshop sur la recherche en cancérologie - 25 au 27 octobre 2017 à Taghit
-14ème Congrès National d'Hématologie - 26 au 28 octobre 2017 à Constantine
-3 e journées de Sidi Bel Abbès - 6 et 7 décembre 2017 - Sidi Bel Abbès
-6ème journée de chirurgie de l'hôpital militaire - 12 décembre 2017 à Constantine

« L'ART DE LA GUERRE »

Grandes manœuvres nucléaires à la Chambre des députés italienne

Le parlement italien vient de ratifier de facto le rejet par l'Otan du désarmement nucléaire en s'appuyant sur la fable d'une alliance atlantique où chaque voix compte. En réalité, en 2011, l'Otan n'a pas simplement outrepassé une résolution de l'Onu en attaquant la Libye pour en changer le régime, elle a aussi violé ses propres statuts en ne réunissant pas le Conseil de l'Atlantique-Nord pour en obtenir le feu vert. L'idée que ce Conseil pourrait prévenir une dérive impérialiste de l'Alliance est donc un leurre connu de tous ses membres.



La veille du jour où le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires a été ouvert à la signature aux Nations Unies, à la Chambre des députés italienne le 19 septembre a été approuvée, à une grande majorité (296 contre 72 et 56 abstentions), une motion du Partito democratico (PD) signée par Moscatt et autres. Elle engage le gouvernement à « continuer à poursuivre l'objectif d'un monde sans armes nucléaires à travers la centralité du Traité de non-prolifération (TNP), en évaluant, en compatibilité avec les obligations prises au siège de l'Alliance atlantique, la possibilité d'adhérer au Traité pour interdire les armes nucléaires, approuvé par l'Assemblée générale de l'Onu ».

La motion du PD, « à propos de laquelle le gouvernement a exprimé un avis favorable », est un écran de fumée pour cacher le fait que l'Italie est soumise au réarmement nucléaire croissant des USA et de l'Otan en hébergeant, en violation complète du TNP, les bombes nucléaires états-uniennes B-61 qui à partir de 2020 seront remplacées par les B61-12, plus dangereuses encore. La vraie position du gouvernement Gentiloni est arrivée le lendemain quand, à travers le Conseil de l'Atlantique-Nord dont il fait partie avec les 28 autres gouvernements de l'Otan, il a rejeté en totalité et attaqué le Traité de l'ONU. À la Chambre des députés la motion du PD a été votée par Forza Italia, Fratelli d'Italia, Scelta Civica, Alternativa Popolare, Democrazia Solidale et Gruppo Misto. La Ligue du Nord, absente en séance au moment du vote, appelle le gouvernement, avec sa propre motion, « à ne pas renoncer à la garantie offerte par la disponibilité états-unienne à protéger y compris nucléairement l'Europe et notre propre pays, pas nécessairement par rapport à la Russie ». Comme si l'Italie était en mesure de dire contre qui doivent être pointées les armes nucléaires US. Sinistra Italiana et Articolo1, dans leurs motions rejetées par la Chambre, demandent le rejet des armes nucléaires états-uniennes d'Italie sur la base du Traité de non-prolifération, et l'adhésion de l'Italie au Traité de l'ONU. Sur la motion du PD, les deux groupes n'ont pas voté contre, mais se sont abstenus. Par contre le Mouvement 5 étoiles (M5S) a émis un vote contre. Cependant dans sa motion, elle aussi rejetée, il ne demande au gouvernement ni le rejet des armes nucléaires US hors de l'Italie sur la base du Traité de non-prolifération, ni l'adhésion de l'Italie au Traité de l'ONU, mais de « faire un rapport au Parlement sur la présence en Italie d'armes nucléaires, en ne s'abritant plus derrière une obligation de réserve atlantique, inexistante pour les citoyens et les parlementaires US » ; et de « déclarer l'indisponibilité de l'Italie à utiliser des armes nucléaires, à ne pas acheter les composants nécessaires pour rendre les avions F-35 compatibles au transport d'armes nucléaires ». La motion du M5S reflète la position exprimée par l'aspirant Premier ministre Luigi Di Maio : « Nous ne voulons pas sortir de l'Otan » (comme il l'a déclaré en avril dernier dans une conférence aux USA), « nous voulons rester dans l'Otan, mais nous voulons parlementariser une grande partie des choix ». Illusion ou pire. Dans le Conseil de l'Atlantique-Nord, selon les normes de l'Otan, « il n'y a pas de vote ni de décision à la majorité », mais « les décisions sont prises à l'unanimité et d'un commun accord » : c'est-à-dire en accord avec les États-Unis à qui reviennent de droit la charge de Commandant suprême allié en Europe et les autres commandements clé, y compris celui du Groupe de planification nucléaire de l'Otan. Promettre que les F-35, avions conçus pour l'attaque nucléaire surtout avec les B61-12, puissent être utilisés en Italie avec une sorte de sauvegarde qui empêche l'utilisation d'armes nucléaires, équivaut à une fable qu'on raconte aux enfants pour qu'ils dorment d'un sommeil tranquille.

Manlio Dinucci
Traduction Marie-Ange Patrizio
Source
Il Manifesto (Italie)

De Syrie vers la Birmanie ?

LE PENTAGONE prépare une nouvelle guerre en Asie du Sud-Est, cette fois contre le Mynamar. Les jihadistes présents en Syrie, soutenus par plusieurs pays du Moyen-Orient, qui jusqu'ici se faisaient la guerre entre eux, envisagent de se battre avec le Pentagone contre l'armée birmane et la prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi.

Depuis 2001, les États-Unis détruisent systématiquement tout le Moyen-Orient élargi. Ils préparaient il y a encore quelques jours une nouvelle guerre contre l'Irak et la Syrie via les kurdes des familles Barzani et Muslim.

Il semble qu'ils envisagent soudainement un nouveau théâtre d'opération : la Birmanie. Dans ce cas, l'ensemble jihadistes ainsi que plusieurs pays de la région seraient mobilisés pour aller se battre en Asie du Sud-Est.

Depuis un mois, la presse internationale dénonce le sort des Rohingyas et présente la Birmanie comme un enfer avec autant de mensonges qu'elle en a eu à propos de la Syrie.

Alors que l'Arabie saoudite préparait en 2013 une armée en Jordanie et finançait les jihadistes en Syrie, elle créait également à La Mecque le « Mouvement pour la foi », devenu depuis « Armée du salut des Rohingyas de l'Arakan ». Comme pour la Syrie, elle y mêlait d'authentiques birmans et les mercenaires qu'elle utilise habituellement un peu partout dans le monde. Ainsi le leader de ce groupe est un Pakistanais qui fit ses armes aux côtés de Ben Laden en Afghanistan contre les Soviétiques.

Les jihadistes birmans sont armés par les États-Unis et le Royaume-Unis. Ils sont formés dans des camps d'entrainement en Arabie saoudite et au Bangladesh. En août dernier, ils étaient évalués à au moins 5 000 hommes.



La Birmanie n'a jamais connu la paix depuis la colonisation britannique et japonaise. C'est une mosaïque de 135 ethnies qui, à la différence de la Syrie, se font la guerre les unes aux autres. Une dictature militaire était parvenue à maintenir un semblant d'ordre sur une grande partie du pays au prix d'une cruelle répression. Il y a un an et demi, l'armée a accepté de partager le pouvoir avec la prix Nobel de la paix Aun Sang Suu Kyi afin de résoudre ensemble les problèmes inter-ethniques.

Le nouveau gouvernement a notamment créé une commission consultative pour résoudre les discriminations dont les Rohingyas sont victimes. Elle était présidée par Kofi Annan et comportait des personnalités étrangères comme le Libanais Ghassan Salame et des Birmans comme le guide d'un ordre soufi.

Les travaux de cette Commission ont été sabotés comme ceux de la Commission de la Ligue arabe en Syrie, en 2011-12. Le jour-même où elle rendait son rapport, le 25 août, l'Armée du salut des Rohingyas de l'Arakan attaquait simultanément 24 commissariats de police et casernes, tuant 71 policiers et soldats.

Le président Erdogan a immédiatement battu le rappel des pays musulmans. Ce n'est qu'après ses discours alarmistes que la migration des Rohingyas vers le Bengale a débuté. Il s'agit de mobiliser pour l'Otan les mêmes États qui se battirent sous ses ordres en Bosnie-Herzégovine contre les Serbes (pro-Russes), mais cette fois contre les Birmans (pro-chinois).

Des contacts entre les états-majors de l'Arabie saoudite, de l'Iran, du Qatar, du Pakistan, et de la Turquie ont déjà eu lieu.

Observons qu'en Iran, le président Rohani et le chef d'état-major des armées se sont prononcés pour, tandis que l'ayatollah Ali Khamenei et les Gardiens de la Révolution se sont prononcés contre ce projet insensé, qui ferait à nouveau de l'Iran un supplétif de l'Otan.

Si ce projet se réalise, l'ensemble des forces qui se battent contre la Syrie se déplacerait en Asie du Sud-Est. La paix s'installerait alors ici en l'absence de ces combattants.

Thierry Meyssan
Source
Al-Watan (Syrie)

TENNIS - TOURNOI INTERNATIONAL ITF/CAT BATICHE-SAIFI (JUNIORS) :

Les Algériens Rihane et Amier passent en finale du double

LE DUO ALGÉRIEN composé de Youcef Rihane et Matis Amier a composté jeudi soir son billet pour la finale du tableau double du tournoi international de tennis ITF/CAT juniors Batiche-Saïfi, qui se dispute au Tennis club de Sidi Fredj (Alger) du 1er au 7 octobre.

Les Algériens, têtes de série N.4, se sont imposés lors de la demi-finale face à la paire tunisienne composée de Skander Ben Abdallah et Aziz Helai, têtes de série N.2 par deux sets à 0 (6-1, 7-5). Chez les filles, Lynda Benkaddour est la seule Algérienne toujours en course dans le tableau double. Associée à Zara Lennon de l'Ile Maurice, les têtes de série N.1 se sont imposées face aux Tunisiennes Feriel Mahbouli et Mayssa Tebourbi sur le score de 6-2, 6-1 en demi-finale.

JOURNÉE SPORTIVE FERENC-PUSKAS :

La deuxième édition samedi à Bab Ezzouar (Alger)

LA DEUXIÈME édition de la journée sportive Ferenc-Puskas, évènement consacré aux membres des missions diplomatiques en Algérie, se déroulera samedi au stade de la Protection civile de Bab Ezzouar (Alger) avec la participation d'une vingtaine d'ambassades, a appris l'APS jeudi des organisateurs.»Outre la promotion des bienfaits de l'activité sportive, le tournoi permet de renforcer les liens entre les missions diplomatiques dans un cadre jovial et familial», souligne l'ambassade de Hongrie à Alger, organisatrice du rendez-vous. Forts du succès des premières éditions du tournoi diplomatique «Diplosport», les organisateurs ont prévu, pour les messieurs, un tournoi de football regroupant 12 équipes. Pour les dames, les organisateurs ont programmé une activité de gymnastique musicale, Nia, animée par un coach «internationalement reconnu». Le Nia est un art combinant une cinquantaine de mouvements de danse et d'arts martiaux, dans le but de trouver un équilibre du corps et de l'esprit.

VOILE/PRÉPARATION DES ÉQUIPES NATIONALES FÉMININES AUX ÉCHÉANCES INTERNATIONALES:

Treize filles en stage à Alger plage

TREIZE (13) véliplanchistes (filles) des équipes nationales des séries Rsx, Bic Techno et Laser 4.7 ont entamé jeudi un stage de préparation au niveau de l'école de voile d'Alger plage et qui s'étalera jusqu'au 10 octobre, a indiqué la Fédération algérienne de voile (FAV) sur sa page facebook. Selon l'instance fédérale, ce stage rentre dans le cadre de la préparation des équipes nationales aux échéances internationales notamment le championnat d'Afrique de planche à voile, prévu en Egypte en mois de novembre prochain. La série Rsx est représentée avec quatre filles, il 'agit de Rezouni Meriem, Abid Fatima, Abid Khadra et Bebaes Katia, alors que celle du Bic techno est présente avec Ait Ali Slimane Lina, Tiriche Amira, Rezouani Naile et Maiti Djihane.Pour sa part, la série Laser 4.7 est présente avec 5 joueuses, à savoir: Karassane Malia, Dia Rym Isra, Lechhab Sana, Touabi Racha et Abdelfateh Maissa.

VOLLEY-BALL /CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS (DAMES):

«L'Algérie visera le podium à Yaoundé» (DTN)

Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de volley-ball (AFVB), Réda Bouzid, a indiqué que l'objectif de la sélection nationale dames lors du championnat d'Afrique des nations 2017, prévu du 6 au 20 octobre au Cameroun, était d'atteindre le podium même si la mission ne sera pas aussi facile.

«Nous voulons terminer sur le podium même si notre objectif principal avec cette équipe reste le championnat d'Afrique de 2019. Les filles vont jouer toutes leurs chances pour ne pas avoir le rôle de figurant, elles vont tout donner et pourquoi pas décrocher le ticket du Mondial-2018 prévu au Japon'', a indiqué Bouzid à l'APS.L'équipe algérienne a subi un grand changement dans son effectif par rapport à la dernière édition du championnat d'Afrique disputée au Kenya où elle avait terminé à la 2e place au classement après sa défaite en finale devant le pays hôte 3 sets à 0.''Comme je l'ai déjà dit auparavant, ce n'est plus la même équipe qui a pris part à la dernière édition où nous avons obtenu la deuxième place. Notre équipe est jeune et en pleine reconstruction car l'objectif principal est de préparer le championnat d'Afrique 2019'', a ajouté le DTN.La sélection algérienne, qui compte dans ses rangs 13 joueuses, a effectué un stage commun en Tunisie avec le Six local du 26 septembre au 3 octobre, sous la houlette du staff technique composé de Tennoun Nabil (entraîneur en chef) et Gharzouli Fayçal (entraîneur-adjoint).''Afin d'aborder ce rendez-vous dans les meilleures conditions, il a été décidé d'effectuer un stage en Tunisie. Nous avons affronté l'équipe nationale de Tunisie lors de ce stage à deux reprises, signant deux victoires sur le score de 3-1 (respectivement 27-25, 25-23, 20-25, 25-23 et 25-15, 22-25, 26-24, 27-25)''.A Yaoundé, le DTN prédit une domination du pays hôte, le Cameroun, de la Tunisie, du Kenya et de l'Egypte.''A mon avis, ces quatre pays seront les grands favoris même si le tirage au sort n'a pas encore eu lieu car il risque d'y avoir des désistements de dernière minute. On ne connaît pas encore la formule de compétition. Il y a deux possibilités : si huit nations au moins seront présentes, elles seront alors versées dans deux poules et les deux premiers de chaque groupe passeront au dernier carré. Le cas échéant, les participants seront regroupés dans une poule unique sous forme de championnat et le premier sera déclaré champion'', a conclu Bouzid.

Liste des joueuses algériennes convoquées:

Ayadi Chanez, Achour Dallal Marwa, Brahmi Fahima, Rabeh Mazari Bekhta,
Abderrahim Yasmine, Guimour Zahra, Atzi Latifa, Aït-Oumghar Nadira,
Bourihane Célia, Sadi Amira, Zaïdi Amel, Benmokhtar Chahla, Bounser Kahina.

LUTTE/COLLÈGE TECHNIQUE NATIONAL:

Retour de la coupe inter-clubs et instauration du système de licences à distance

LA FÉDÉRATION algérienne des luttes associées (FALA) a organisé jeudi son collège technique national au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales de Souidania (Alger), avec le retour de la coupe inter- clubs et l'instauration du système de licences à distance. A l`ordre du jour de ce collège, figuraient le programme des équipes nationales, la présentation du bilan technique de l`année 2017, le plan d`action de la saison 2017-2018, l`organisation des compétitions nationales, les nouveaux règlements de la commission d`arbitrage et le pôle de développement des 13 ligues.»Après débats et réflexions avec les différents acteurs de notre discipline, nous avons décidé d'introduire la coupe inter- clubs qui verra la participation de tous les clubs affiliés à la FALA et dont les meilleurs participeront à la prochaine coupe arabe des clubs.», a déclaré à l'APS Rabah Chebah, président de la FALA. Et pour une meilleure prise en charge de la carrière des lutteurs, le collège technique national a été l'occasion pour la présentation du nouveau système de licences à distance, un logiciel qui sera mis à la disposition des différentes ligues.»Nous avons présenté le nouveau système de licences à distance qui permet aux ligues d'imprimer les licences des lutteurs sans être dans l'obligation de se déplacer au siège de l'instance fédérale situé à la maison des fédérations à Dely-Brahim (Alger).», a expliqué Rabah Chebah. Par ailleurs, une proposition a été faite aux responsables de l'équipe du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM)de Ben Aknoun pour permettre aux lutteurs militaires non-sélectionnés à s'engager avec les clubs civils. La formation continue des juges arbitres, le règlement des compétitions et l`élaboration du programme des équipes nationales, ont été également abordésà l`occasion du collège technique national de la FALA.

MONDIAL 2017 DE YOSEIKAN BUDO / ALGÉRIE :

12 athlètes convoqués pour le dernier stage

12 ATHLÈTES dont quatre femmes prendront part au 3e stage de la sélection algérienne de Yoseikan Budo, prévu du 11 au 18 octobre au Centre de préparation des équipes nationales à Souïdania (Alger), en prévision du Championnat du Monde de la discipline qui se tiendra les 21 et 22 octobre en Tunisie, a appris l'APS jeudi auprès de la Fédération algérienne d'arts martiaux (FAAM).»Le Mondial de Yoseikan Budo 2017 à Tunis, marque le retour de nos athlètes sur la scène internationale après le Mondial 2016. Notre objectif sera de conserver la deuxième place obtenue lors des Mondiaux de Paris (France) qui a vu la participation de 7 pays», a déclaré le président de la FAAM, Djamel Taazibt. «Selon les dernières informations, le nombre des nations participantes va augmenter pour cette édition en Tunisie, rendant la concurrence plus rude», a-t-il ajouté. Le président de la FAAM a également indiqué que les 12 athlètes convoqués pour ce dernier stage de préparation représenteront l'Algérie au Mondial de Tunis.

LISTE DES ATHLÈTES CONVOQUÉS :

Messieurs : Mouloud Bennouar (-85 kg, tambo), Foued Kellakh (-65 kg, kata),
Djamel Ait Amar (-80 kg, tchobo), Hani Ouamer (-70 kg, atemi), Islam
Ighedlagha (+80 kg, kata), Karim Mekaoui (-60 kg, nitambo), Abderrahmane Elouchefoune (-75 kg, tchobo), Mustapha Tarchount (-70 kg, nitambo),
Dames : Lydia Hassaine (-80 kg, tambo), Nesma Boudjeriba (+85 kg, atemi),
Zohra Boumedjadjem (-60 kg, kata), Sarah Achouri (-65 kg, atemi).
Entraineurs : Djamel Barak et Hacène Achouri.

Athlétisme - 5emes championnats d'Afrique de cross-country:

48 ATHLÈTES PRÉSÉLECTIONNÉS EN STAGE À ZERALDA (FÉDÉRATION)

QUARANTE-HUIT (48) ATHLÈTES dont dix-sept (17) filles ont été présélectionnés pour un stage de préparation du 8 au 31 octobre à Zéralda en prévision des 5emes championnats d'Afrique de cross- country qui se dérouleront le 17 mars 2018 à Chlef, a indiqué la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) sur son site internet. ''La liste a été choisie sur la base des prestations des athlètes lors des compétitions de cross-country et de courses de 5 000m et 1 0000m de la saison précédente. Composée de juniors, séniors hommes et dames, les athlètes ont été retenus par un staff technique dirigé par les entraîneurs nationaux Mohamed Salem et Azzeddine Sakhri sous la direction du directeur technique national (DTN) de la (FAA) Abdelkrim Sadou'', a précisé l'instance fédérale. Selon la même source, il a été décidé de débuter la préparation par un stage entre le 8 et le 31 octobre 2017 à Zéralda et de l'achever avec le déroulement du championnat national de cross-country, le 17 février 2018 à Chlef, à l'issue duquel les sélections seront connues. Après le premier regroupement de Zéralda, les autres stages se dérouleront dans les centres de regroupement de Tikjda et de Sétif, deux lieux jugés par la DTN spécifiques et propices à la préparation du cross-country.

5E JOURNÉE DES ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2018 (GR D)AUJOURD'HUI À YAOUNDÉ AU STADE AHMADOU-AHIDJO (OMNISPORTS PAVILLON STADIUM) À 17 H00

Cameroun – Algérie : SANS ENJEUX

Autres tempos autres mœurs pour deux grandes nations du football africains. Les Lions indomptables du Cameroun et les Fennecs d'Algérie vont se livrer une bataille en match officiel mais avec, comme enjeu, un juste sursaut d'orgueil. Eliminées de la course au Mondial 2018, prévu au pays de la Volga (Russie), les deux sélections en question se contenteront, au grand dam de leur peuple, de jouer les seconds rôles à l'ombre des projecteurs.

Des retrouvailles sans enjeu sur le plan sportif mais ô combien important pour les deux sélectionneurs, le Belge Hugo Broos pour le Cameroun et l'Espagnol Lucas Alcaraz pour l'Algérie. L'un et l'autre se doivent de réussir l'examen du jour, juste pour éviter de se retrouver sur le chemin de la sortie. Un match sans importance au risque de nous répéter, mais qui reste un défi à relever pour les sélectionneurs qui se trouvent dans le même sac malgré eux. Lucas Alcaraz, qui se sait en sursis malgré un contrat en bonne et due forme stipulant que sa mission consiste à qualifier les Verts à la prochaine CAN 2019 et à gagner le trophée, aura à cœur de faire tilt pour faire taire ses contestataires, à commencer par le premier responsable du sport en Algérie, le ministre de la Jeunesse et des Sports, qui ne rate pas une occasion pour contester son maintien à la tête de la sélection nationale algérienne. Cela dit, le match de cet après-midi aura son importance pour les joueurs qui veulent, à l'image du revenant Feghouli, se réhabiliter aux yeux de leur public après les désillusions connues à la CAN 2017 au Gabon, aux éliminatoires la CHAN 2018 et notamment de la coupe du monde 2018. Les 23 joueurs convoqués par Lucas Alcaraz, en prévision de ce duel sans enjeu face au Cameroun, ont tous laissé entendre qu'ils ne ménageront aucun effort pour redonner à la sélection un nouveau départ. La sélection nationale qui, faut-il le rappeler, sera privée de plusieurs de ses cadres (Brahimi blessé, Ghoulam malade, Bentaleb, Mahrez et Slimani écartés , Medjani et Guedioura à la retraite), aura fort à faire pour relever le défi en question face à des Lions, eux aussi avides de rebondir pour se refaire une santé afin de préparer la CAN 2019, qu'ils souhaiteraient organiser dans le costume de favoris et avec un moral de conquérant. Ce samedi à Yaouné, face aux Lions indomptables, les Verts sont appelés, selon Alcaraz, non seulement à réaliser un bon résultat, qui ferait retrouver le sourire aux Algériens, mais à rendre une meilleure copie sur le plan du contenu. C'est tout le mal qu'on leur souhaite, mais force est de reconnaître que ce ne sera pas aussi facile qu'ils le pensent. Le sélectionneur de l'équipe nationale du Cameroun, Hugo Broos, a indiqué que son équipe fera le maximum pour battre l'Algérie afin de repartir du bon pied et éviter de terminer dernier du groupe, d'autant que les Lions ont pour obligation, jusqu'au bout, de sauver honneur en tant que champions d'Afrique.

S. S.

SÉLECTION NATIONALE DE FOOTBALL :

S'inspirer de la «génération d'Omdurman» pour sortir de la crise

LA SÉLECTION algérienne de football mise sur un nouveau départ dès aujourd'hui, à l'occasion de son match en contre le Cameroun dans le cadre de la cinquième et avant-dernière journée des éliminatoires du Mondial-2018 et pour ce faire, elle veut s'inspirer de l'état d'esprit de la «génération d'Omdurman». En novembre 2009, l'équipe nationale jouait un match décisif pour la qualification au Mondial 2010 en Afrique du Sud, un rendez-vous planétaire dans lequel l'Algérie était absente depuis 1986, soit depuis 24 ans. A l'époque, les observateurs étaient unanimes à juger «très moyen» le niveau individuel de la composante des Verts, sous la houlette de l'entraîneur Rabah Saâdane. Malgré cela, les coéquipiers d'Antar Yahia, Madjid Bougherra et autre Karim Ziani ont réussi l'exploit de battre une équipe égyptienne qui restait pourtant sur deux titres africains de suite et qui allait enchaîner avec un troisième deux mois après, pour décrocher un billet pour l'Afrique du Sud.Au moment où le «Club Algérie» traverse actuellement une conjoncture des plus difficiles, certains joueurs pensent que s'inspirer justement de cet état d'esprit de la génération de Bougherra et des autres acteurs du match héroïque d'Omdurman, au Soudan, était le meilleur moyen pour repartir surde bonnes bases.Et même si la rencontre de samedi à Yaoundé n'a aucun enjeu, du fait que l'équipe nationale est déjà éliminée de la course après ses résultats catastrophiques lors des quatre précédentes journées (un nul et trois défaites, dont une à domicile), il n'en demeure pas moins qu'avec la «mini-révolution» enclenchée par le président de la Fédération algérienne de football, Kheïreddine Zetchi, et l'entraîneur national, l'Espagnol Lucas Alcaraz, au sein de l'effectif des «Fennecs», l'on peut s'attendre à un sursaut d'orgueil des coéquipiers du revenant Sofiane Feghouli sur les terres camerounaises. En tout cas, le défenseur central, Aïssa Mandi, qui fait déjà figure d'ancien dans ce groupe algérien, reste persuadé que le meilleur exemple à suivre pour rebondir était celui des joueurs de la génération de 2009.»Aujourd'hui, on pointe du doigt les défenseurs comme étant responsables à chaque fois des contre-performances de l'équipe nationale, alors que la défense est l'affaire de tout le onze, à commencer par les attaquants», a déclaré l'arrière central du Betis Séville (Liga espagnole) en conférence de presse mercredi à Alger.»Quand je vois cette hargne avec laquelle les joueurs de la sélection ont joué leur match barrage contre l'Egypte à Omdurman en 2009, je comprends pourquoi cette génération avait réussi le pari. Justement, c'est de cet état d'esprit de combattants qu'on doit s'inspirer pour remonter la pente», a-t-il ajouté. Aïssa Mandi a ainsi donné sa recette pour sortir de la crise, mais pas sûr qu'elle sera suffisante pour réanimer une sélection qui a bu le calice jusqu'à la lie, estiment les spécialistes.

Eliminatoires CAN-2018 féminine :

LES ALGÉRIENNES FACE AUX SÉNÉGALAISES AU PREMIER TOUR

LA SÉLECTION nationale féminine de football sera opposée au Sénégal lors du premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) dont la phase finale se déroulera en 2018 au Ghana, a indiqué mercredi soir la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site internet. Le match aller aura lieu le 26 février prochain au Sénégal, alors que la manche retour se déroulera le 6 mars en Algérie. Selon la même source, si les Algériennes remportaient cette double confrontation, elles affronteraient au deuxième tour le vainqueur du match opposant la Libye à l'Ethiopie.''Il n'y a jamais de bon ou de mauvais tirage, le Sénégal est une grande nation de football qui possède une sélection féminine d'un bon niveau. Cette sélection avait été sortie difficilement par le Cameroun en éliminatoires il y a deux ans, ce qui montre qu'elle est en progrès constant. Nous l'avons affrontée deux fois par le passé et le bilan est d'une victoire pour chacune des deux sélections'', a déclaré le sélectionneur national Azzedine Chih au site de la FAF. Chih estime que l'avantage de jouer le match retour à domicile n'était pas un critère déterminant, «surtout dans le football féminin où le terrain et le public ne constituent pas des paramètres décisifs». ''Ce ne sera pas facile, mais nous comptons bien nous préparer pour cette double confrontation. Nous avons entamé notre cycle de préparation il y a un an et il nous reste quatre mois avant le premier match. Nous essayerons d'être au rendez-vous'', a conclu le sélectionneur national.

LIGUE 1 MOBILIS: LA SEPTIÈME JOURNÉE SE JOUERA LES 16 ET 17 OCTOBRE (LFP)

LA SEPTIÈME journée du championnat de Ligue 1 Mobilis se déroulera les 16 et 17 octobre prochain, a indiqué la Ligue de football professionnelle (LFP) jeudi.La journée qui s'étalera sur deux jours, débutera le lundi 16 octobre avec la programmation de la rencontre entre Paradou AC et DRB Tadjenanet à 17h00 au stade Omar Hamadi.Les sept autres rencontres de cette 7e journée se dérouleront le mardi 17 octobre avec notamment l'affiche entre le MC Oran- MC Alger à Zabana et le derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif au stade Hamlaoui (Constantine).La sixième journée qui sera dominée par le derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger, est prévue entre le 12 et le 14 octobre.

PROGRAMME DE LA 7E JOURNÉE

Lundi 16 octobre 2017
Stade Omar Hamadi (Bologhine):
Paradou AC- DRB Tadjenanet 17h00
Mardi 17 octobre:
Ahmed Zabana (Oran) :
MC Oran- MC Alger 16h00
Imam Lyes (Médéa):
O.Médéa- CR Belouizdad 16h00
Freres Brakni (Blida) :
USM Blida- USM Bel Abbes 16h00
1er novembre (Tizi Ouzou):
JS Kabylie- USM El Harrach 17h00
Omar Hamadi : USM Alger- US Biskra 17h30
Hamlaoui (Constantine) :
CS Constantine- ES Sétif 17h00
20 aout (Bechar) :
JS Saoura- NA Hussein-dey 17h00.

LIGUE DES CHAMPIONS (DEMI-FINALE ALLER)/ USM ALGER/ : CHAFAI ET BENMOUSSA DANS L'ÉQUIPE TYPE DE LA CAF

LES DÉFENSEURS de l'USM Alger Farouk Chafai et Mokhtar Benmoussa, ont été désignés dans l'équipe type des demi-finales aller de la Ligue des champions dont les matchs se sont déroulés le week-end dernier, a indiqué jeudi la Confédération africaine de football sur son compte twitter.L'USM Alger et le WA Casablanca, se sont neutralisés (0-0) lors du match aller disputé vendredi dernier au stade du 5-Juillet (Alger).Outre les deux joueurs algériens, le Onze type des matchs aller des demi-finales est constitué comme suit: Zouhair Laaroubi (WA Casablanca), Youssef Rabeh (WA Casablanca), Hamdi Nagguez (ES Sahel), Amine Ben Amor (ES Sahel), Mohamed Ounajem (WA Casablanca), Alaya Brigui (ES Sahel), Abdallah Said (Ahly du Caire), Al Khaly Bangoura (ES Sahel) et Amr Marey (ES Sahel).Le match retour WAC-USMA est prévu entre le 20 et le 22 octobre prochain au Maroc.

COUPE DU MONDEL-2018: LEWANDOWSKI MEILLEUR BUTEUR DE L'HISTOIRE DE LA POLOGNE

L'attaquant polonais Robert Lewandowski, auteur d'un triplé jeudi en qualifications au Mondial-2018 contre l'Arménie, est devenu le meilleur buteur de l'histoire de la sélection nationale polonaise avec désormais 50 buts à son compteur. Le buteur du Bayern Munich a marqué deux buts —ses 48e et 49e en sélection dès la première période de la rencontre disputée à Eravan, dépassant ainsi la légende du football polonais Wlodzimierz Lubanski qui a marqué 48 buts en 75 matchs de 1963 à 1980.Le capitaine polonais a ensuite ajouté un nouveau but au tableau d'affichage au retour des vestiaires, portant son total personnel à 50 réalisations.

M. Monopoly perturbe Une commission du Sénat







UN PERSONNAGE familier s'est infiltré au sein du sénat américain pour perturber l'audience d'une commission d'enquête...

Equifax a été victime récemment d'une attaque informatique d'envergure. Or, cette société est l'une des plus importantes agences américaines d'évaluation de crédit et mesure à ce titre le niveau de solvabilité des clients désireux de contracter un emprunt. Pour ce faire, elle collecte et analyse de nombreuses données personnelles... précieuses pour les pirates.

RISQUE D'USURPATION D'IDENTITÉ

Les "hackers" ont en effet obtenu les noms, numéros de sécurité sociale, dates de naissance et même les numéros de permis de conduire de 145 millions d'Américains, soit autant d'informations susceptibles de conduire à des usurpations d'identité. D'où l'inquiétude des victimes lésées. Depuis que l'attaque a été révélée, une série d'enquêtes et de plaintes ont d'ailleurs été lancées.

PRÉSENCE DE M. MONOPOLY

Lors de l'audience de l'ex-CEO d'Equifax Richard Smith devant la commission du sénat américain, une militante a réussi à s'infiltrer pour perturber la séance. Déguisée en "Rich Uncle Pennybags", la mascotte du Monopoly, Amanda Werner entendait ainsi protester contre les manquements de la société à la protection des consommateurs et ses méthodes controversées (clause compromissoire) destinées à lui garantir l'impunité.
L'intervention a été très largement commentée sur Twitter.



L'atterrissage délicat d'un A380 en pleine tempête



C'EST L'ATTERRISSAGE mouvementé d'un Airbus A380, en pleine tempête Xavier. Ces images impressionnantes ont été captées à l'aéroport de Düsseldorf (Allemagne).
Le pilote de ce vol en provenance de Dubaï a mérité ses applaudissements. En Allemagne, un Airbus A380 d'Emirates s'est posé de manière spectaculaire ce jeudi 5 octobre.
Comme on peut le voir sur la vidéo, l'Airbus A380 a été secoué par la tempête Xavier à l'approche de l'aéroport de Düsseldorf. Fouetté par des rafales, il continuait d'osciller horizontalement sur la piste après l'atterrissage, relate le Berliner Zeitung.

Six morts

"Observateur d'avion", Martin Bogdan affirme avoir "filmé des milliers d'atterrissages ces dernières années avec un fort vent de travers dans de nombreux aéroports européens. Mais cet atterrissage de l'Airbus A380 était extrêmement dur et inhabituel".
L'Allemagne a connu jeudi une violente tempête baptisée Xavier, qui a fait au moins six morts et d'importants dégâts.

LES LUNETTES DE SOLEIL DE MELANIA TRUMP FASCINENT LES INTERNAUTES



ET PERSONNE ne comprend vraiment pourquoi l'épouse de Donald Trump porte ses imposantes lunettes de soleil en toutes circonstances.
De jour et de nuit, de Las Vegas à Porto Rico en passant par le jardin de la Maison Blanche, Melania Trump ne peut plus se passer de ses lunettes de soleil. Alors, pourquoi?
À l'instar de Brigitte Macron en France, les différents looks (idem pour ses faits et gestes) de Melania Trump sont passés au peigne fin par les médias américains. Après le choix maladroit de sa paire de talons pour rendre aux victimes de l'ouragan Harvey, une nouvelle polémique stylistique enfle aux États-Unis: ses larges lunettes de soleil.
Sur Twitter, différentes théories, parfois loufoques, ont vu le jour, relate The Mercury News. "Est-ce qu'on ne dirait pas que Melania porte de grosses lunettes de soleil pour pouvoir masquer qu'elle lève les yeux au ciel?", se demande Reitwoman.
Même hypothèse pour cette citoyenne américaine: "Je me demande si Melania Trump porte des grosses lunettes de soleil en public comme ça personne ne peut la voir lever les yeux au ciel quand son mari dit des conneries".
On retiendra aussi ce tweet: "Melania Trump ne peut même pas regarder les victimes de Porto Rico dans les yeux. Elle porte de grosses lunettes de soleil et une casquette de baseball, se tient à part pendant qu'elle serre les mains".







LE NOM DU CANADA EST À L'ORIGINE D'UN MALENTENDU !



Le Canada a été nommé ainsi accidentellement, en effet, certains autochtones Iroquois ont tenté d'indiquer à l'explorateur Jacques Cartier un petit village qui était situé dans l'actuelle ville de Québec. Le nom de ce village était Kanata.
Cependant, l'explorateur n'a pas bien retenu ce mot et s'est trompé dans sa prononciation, il a en fait utilisé une consonance similaire qui n'est autre que Canada non seulement pour désigner le village mais aussi pour tout le territoire qu'il a exploré en 1535.

SEULEMENT 20% DU SAHARA EST RECOUVERT DE SABLE !

Quand vous pensez au Sahara, vous imaginez probablement des dunes de sable sans fin. Cependant, la vérité est bien différente. En réalité, seulement 20% du Sahara est recouvert de dunes de sable.
Le Sahara, qui est le plus grand désert de notre planète couvant une superficie de 8,5 millions de kilomètres carrés est formé non seulement de dunes de sable, mais aussi de plaines nues de gravier et de cailloux connues sous le nom de reg, de bancs de calcaire ou d'arène, de montagnes, de plaines de sel appelées Hamadas, de fleuves secs (les oueds) et bien sûr d'oasis.

Le co-inventeur de la batterie Li-Ion annonce une technologie encore plus performante

John Goodenough, co-inventeur de la batterie Li-Ion, a supervisé la création d'une technologie de batterie qui pourrait lui succéder, avec plus de capacité, une recharge plus rapide et moins de risque de combustion.



Les batteries Li-Ion sont présentes dans de très nombreux appareils, du smartphone aux véhicules électriques, mais il arrive qu'elles connaissent des problèmes de surchauffe, pouvant amener jusqu'à la combustion, avec des risques d'incendie et de brûlure.

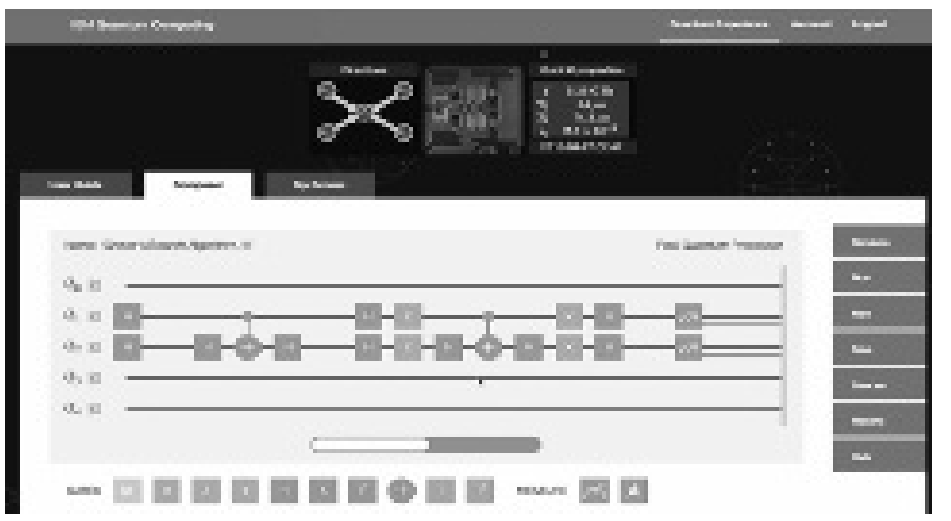
L'épisode du Galaxy Note 7 est encore frais dans les mémoires et certains domaines d'activité, comme l'aviation, prennent depuis longtemps des mesures spécifiques face à ce risque, qui s'accroît avec l'augmentation de la densité énergétique des batteries.

John Goodenough, qui avait participé à l'élaboration du principe des batteries Li-Ion, a supervisé le développement d'une technologie de batterie qui pourrait apporter un certain nombre d'avantages par rapport aux techniques actuelles.Dans une publication du journal Energy & Environmental Science, il décrit un nouveau type de batterie qui remplace la solution électrolyte liquide par un substrat solide (du verre) et le remplacement du Lithium par du Sodium, ces deux éléments permettant d'envisager par ailleurs une baisse du coût de fabrication.

Le nouveau procédé aurait plusieurs avantages puisqu'il permettrait d'augmenter encore la densité énergétique (trois fois plus de densité), d'assurer une recharge plus rapide mais aussi de minimiser les risques de combustion des batteries, avec également une plus longue durée de vie-Tout ceci est bien beau mais il ne s'agit encore que d'un produit de laboratoire et il faudra sans doute plusieurs années avant de savoir s'il est possible de le transposer en un produit commercial, à savoir de nouveaux types de batteries plus performantes que les systèmes Li-Ion actuels.

D'autres pistes sont d'ailleurs envisagées (et certaines plus avancées vers un stade de commercialisation) pour améliorer les divers compartiments possibles, de la densité d'énergie stockable à la durée de vie en passant par une recharge quasi-instantanée.

IBM veut commercialiser son ordinateur quantique



IBM étoffe ses plans et prévoit de commercialiser une offre d'informatique quantique à destination des entreprises. Pour l'instant, les développeurs pourront disposer d'une API et d'un kit logiciel afin de commencer à jouer avec des qbits.IBM lance une interface de programmation (API) un kit de développement logiciel pour permettre au public d'accéder à l'informatique quantique via son cloud. L'entreprise a également détaillé ses plans visant à proposer une offre commerciale d'informatique quantique dans le courant des prochaines Cette annonce est le dernier geste d'IBM en direction de l'informatique quantique. L'informatique quantique s'appuie sur la théorie des quantas et le comportement de particules subatomiques afin de stocker de l'information.

L'informatique quantique devrait être bien plus rapide que les systèmes actuels et être en mesure de réaliser de nombreuses tâches. L'année dernière, IBM a lancé son programme The Quantum expérience, qui permettait aux développeurs de mettre en place des algorithmes et des expériences destinées au processeur quantique de la société, ou de travailler avec un qbit seul. Voici un aperçu de Quantum Experience et de la façon dont une tache est formulée dans l'interface.

UN ORDINATEUR QUANTIQUE DE 5 QBITS

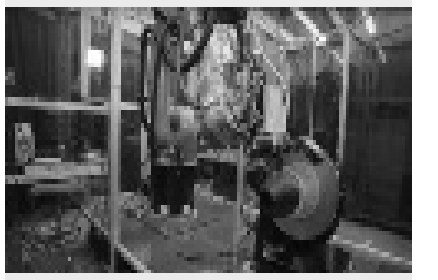
À travers son API, IBM donnera aux développeurs l'accès à un portail et à un ordinateur quantique disposant de 5 qbits. IBM espère qu'ils utiliseront cet outil afin de développer des interfaces et pour expérimenter.

IBM a également mis à jour son simulateur d'ordinateur quantique afin de permettre d'expérimenter avec plus de 20qbits. Big Blue est convaincu que l'informatique quantique affectera a terme l'ensemble des secteurs, de la recherche de nouveaux matériaux à l'industrie pharmaceutique, en passant par la logistique et la finance.

Cette technologie devrait également trouver des applications dans le domaine de la sécurité cloud, de l'intelligence artificielle et du machine learning. Selon la société, un kit de développement complet devrait être proposé sur la plateforme The Quantum experience dans le premier semestre 2017.années.Afin de commercialiser ses systèmes quantiques, IBM entend construire des systèmes IBM Q dotés de plus de 50qbits « dans les prochaines années. »

Ces nouveaux systèmes devraient permettre à IBM d'investir le marché dans les années à venir. Le business model qui semble s'imposer pour ce secteur sera donc le cloud. Au total, plus de 40 000 utilisateurs ont proposé plus de 275 000 expériences s'appuyant sur la plateforme Quantum expérience d'IBM.

FORD : L'IMPRESSION 3D DE PIÈCES D'UN SEUL TENANT



FORD parie sur le rôle de l'impression 3D dans ses usines pour réaliser des pièces personnalisées qui vont directement équipé des véhicules. Et gagner en efficacité énergétique.

Ford Motor expérimente la fabrication de grandes pièces avec des imprimantes 3D pour réaliser des voitures. C'est l'imprimante Infinite Build 3D de Stratasys qui a été choisie pour ce faire.

À ce jour l'impression 3D a été largement utilisée pour fabriquer des pièces à la demande et des prototypes. Cependant l'expérience de Ford indique que cette technologie pourrait être employée plus largement dans la fabrication. Ford mentionne également que les pièces imprimées en 3D sont plus légères que les pièces classiques. Elles permettent donc de gagner en efficacité énergétique.

Directement du logiciel de CAO à l'imprimante 3D

Pour Stratasys, l'initiative de Ford est un bon coup et pourrait lui donner plus de traction sur le marché de la fabrication de véhicule. Ford teste la fabrication additive avec Infinite Build Systems. Stratasys et d'autres sociétés d'impression 3D ont eu des résultats financiers volatils ces derniers trimestres alors que la fabrication additive ralentie à l'échelle mondiale. En outre, HP a déclaré faire désormais des bénéfices avec l'impression 3D pour la première fois au dernier trimestre.

Dans le cadre de ce test, Ford fournit des spécifications depuis son programme de CAO (Conception Assisté par Ordinateur) à l'imprimante 3D. Ensuite, une couche est imprimée un matériau à la fois pour créer un objet. Le système est réapprovisionné via un bras robotique afin de pouvoir fonctionner sans aide supplémentaire. Jusqu'à présent, l'impression 3D n'ést pas assez rapide pour la fabrication de gros volumes. Mais elle peut avoir un rôle important pour fabriquer des pièces personnalisées ou à faible volume.

GOOGLE CONFIRME L'ARRIVÉE D'UN NOUVEAU SMARTPHONE PIXEL

LE PATRON de la branche terminaux mobiles de Google Rick Osterloh a confirmé qu'une deuxième génération de smartphone Pixel arriverait cette année. Le positionnement haut de gamme reste de mise.

Il y aura bien un nouveau smartphone Pixel cette année. L'information émane de Rick Osterloh qui est à la tête de la division terminaux grand public de Google. "Vous pouvez compter sur un successeur (au smartphone Pixel 2016, ndlr) cette année, même si je ne vous donnerai pas de date pour le moment", a-t-il déclaré au site Android Pit. On peut supposer que si Google se conforme au rythme annuel adopté par l'industrie, ce nouveau Pixel pourrait arriver courant octobre, comme son prédécesseur.

Osterloh n'a livré aucun détail sur le profil technique de ce Pixel 2.

Le niveau des mers augmenterait de 2,3 mètres par degré de réchauffement

Le niveau des mers pourrait enregistrer une augmentation de 2,3 mètres pour chaque degré Celsius d'augmentation des températures mondiales liées au réchauffement climatique.

Le niveau des mers pourrait augmenter de 2,3 mètres pour chaque degré Celsius d'augmentation des températures et il restera élevé pour les prochains siècles à venir, d'après une nouvelle étude menée par l'un des principaux instituts de recherche climatique au monde, et publiée lundi.

Anders Levermann a déclaré que son étude pour le Postdam Institute for Climate Impact Research était la première à étudier les preuves provenant de l'histoire climatique et de les combiner à des simulations informatiques des facteurs contribuant aux augmentations du niveau de la mer à long terme : l'expansion thermique des océans, la fonte des glaciers montagneux et la fonte des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique.

Les scientifiques ont déclaré que le réchauffement climatique était responsable de la fonte de la glace. Un groupe de scientifiques des Nations Unies, le Groupe International d'experts des Nations Unies sur l'Evolution du Climat (GIEC), a déclaré que les gaz à effet de serre provenant de la combustion de carburants fossiles faisaient augmenter les températures.

Un petit nombre de scientifiques remet en cause l'influence humaine sur le réchauffement climatique, prétextant que les fluctuations climatiques naturelles en sont responsables.

Le gros problème est de savoir comment les tempêtes endommageront nos côtes et à quelle fréquence elles se formeront

« Nous pensons que notre estimation est solide du fait de la combinaison de la physique et des données que nous avons utilisées » a déclaré Anders Levermann. « Nous pensons avoir fixé une référence quant au degré d'augmentation du niveau des mers associé à l'augmentation des températures ».



Le niveau des mers a augmenté de 17 centimètres au siècle dernier et le taux est passé à plus de 3 mm par an, d'après le GIEC. Un tiers de l'augmentation actuelle provient de l'Antarctique et du Groenland. Près de 200 gouvernements ont accepté de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C par rapport au niveau préindustriel et prévoient de se mettre d'accord, d'ici 2015, sur un nouvel accord mondial de lutte contre le changement climatique.

Les températures à la surface moyennes mondiales ont augmenté de 0,8°C depuis la Révolution Industrielle et le GIEC a déclaré que les températures étaient susceptibles d'augmenter de 0,4°C à 1°C à partir de 2016-2035 par rapport à 1995-2005.

« Dans le passé, il y a eu une certaine incertitude et on ne savait pas dire de combien » explique Anders Levermann. « Nous disons aujourd'hui, qu'en prenant tout ce que nous avons, que nous avons une estimation solide de 2,3 mètres d'augmentation du niveau des mers par degré de réchauffement ».

Certaines études scientifiques ont prévu une augmentation du niveau des mers allant jusqu'à 2 mètres d'ici 2100, un chiffre qui inonderait de grandes portion de terres depuis le Bangladesh jusqu'à la Floride.

David Vaughan, directeur du projet Ice2sea visant à réduire les incertitudes concernant l'impact de la fonte de la glace sur le niveau des océans, a déclaré que le niveau des mers augmenterait de 16,5 à 69 centimètres dans le cadre d'un scénario de réchauffement climatique modéré au cours du siècle.

David Vaughan a déclaré que l'impact le plus important qu'aura l'augmentation du niveau des mers serait que les tempêtes seront plus destructrices dans un futur proche.

« Il ne s'agit pas de chasser les gens des plages ou de changer la forme des côtes » a-t-il déclaré. « Le gros problème est de savoir comment les tempêtes endommageront nos côtes et à quelle fréquence elles se formeront. Cela augmentera même avec des niveaux faibles d'augmentation des mers dans les décennies à venir ».

Les sceptiques climatiques cependant disent que les preuves sont peu convaincantes. Les mesures du changement des températures sont peu fiables, contradictoires et ne sont pas soutenues par des données historiques solides, d'après eux.

Ils remettent en question la précision des prévisions climatiques informatiques et pointent les changements cycliques et historiques des températures mondiales comme étant une preuve que les changements des températures mondiales sont naturels.

D'autres disent que les preuves montrent que les températures ont arrêté d'augmenter et que le soleil joue un rôle plus important que les activités humaines.

« L'augmentation continue du niveau des mers est quelque chose que nous ne pouvons pas éviter à moins que les températures mondiales ne redescendent » a déclaré Anders Levermann. « Nos résultats indiquent que l'adaptation majeure de nos côtes sera nécessaire. Il est probable que certaines régions peuplées actuellement ne pourront pas être protégées à long terme ».

un créneau de croissance bleue pour la Méditerranée

UNE étude de la Commission Européenne démontre que la mise en place de zones maritimes, et notamment de zones économiques exclusives (ZEE), en Méditerranée favoriserait la croissance bleue dans l'Union européenne et contribuerait à d'autres objectifs, plus vastes, en matière de développement durable.

Une toute nouvelle étude de la Commission Européenne démontre que la mise en place de zones maritimes, et notamment de zones économiques exclusives (ZEE), en Méditerranée favoriserait la croissance bleue dans l'Union européenne et contribuerait à d'autres objectifs, plus vastes, en matière de développement durable.

En effet, selon cette étude, les zones économiques exclusives pourraient ouvrir la voie à une politique d'aménagement du territoire plus efficace, susceptible, à son tour, d'attirer des investissements et d'autres activités économiques, peut-on lire dans un communiqué de presse.

«La Méditerranée recèle d'énormes possibilités inexploitées, dont il serait possible de tirer parti grâce à la création de zones économiques exclusives (ZEE). La déclaration et la mise en place de zones maritimes demeurent une compétence souveraine de chaque État côtier. Au



niveau de l'Union européenne, nous avons la responsabilité conjointe de veiller à ce que tout soit mis en œuvre pour permettre à l'économie bleue de s'épanouir. Les États riverains de la Méditerranée pourraient convenir des limites de leurs zones maritimes sur la base de la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM)», déclare à cet effet Mme Maria Damanaki, membre de la Commission chargé des affaires maritimes et de la pêche.

un créneau de croissance bleue pour la Méditerranée

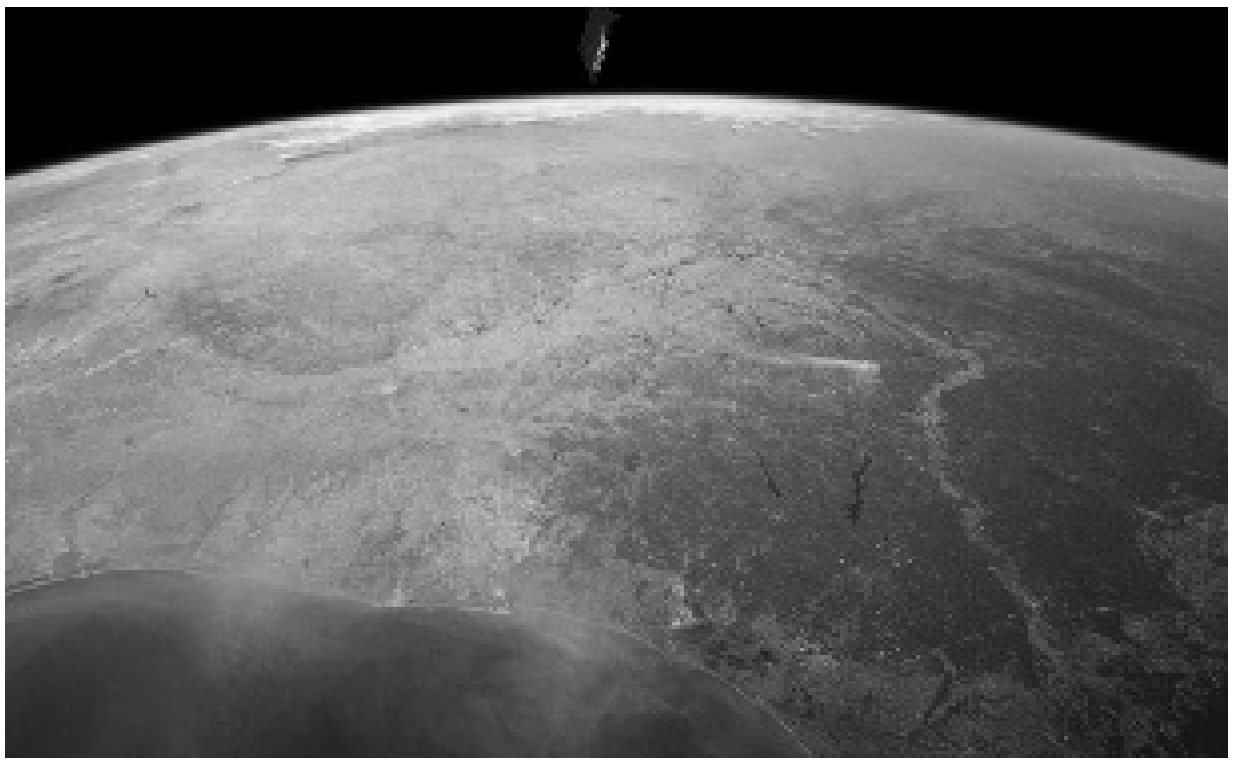
En gros, l'étude :

- examine les coûts et avantages de l'établissement de zones maritimes en Méditerranée et contient une analyse des incidences qu'aurait la mise en place de zones économiques exclusives sur différentes activités liées à la mer.
- Elle se concentre sur les possibilités que pourraient apporter les ZEE et autres zones similaires en termes de coûts et avantages économiques, ainsi que de développement durable et de gouvernance de l'espace maritime;
- elle souligne également que ces zones sont à considérer dans le cadre du programme de la Commission européenne en faveur de la croissance bleue

il est à noter que la stratégie de croissance bleue de l'Union européenne vise à créer une croissance économique et des emplois durables dans les secteurs de l'économie marine et maritime, afin de contribuer à la reprise économique en Europe. L'étude met en lumière les cinq domaines qui possèdent le plus fort potentiel de croissance: l'énergie bleue, l'aquaculture, le tourisme maritime, côtier et de croisière, les ressources minérales marines et la biotechnologie bleue.

Combien de supercontinents de type 'pangées' depuis la formation de la Terre ?

Notons aussi que puisque la croûte continentale était déjà massivement formée il y a environ 2,5 Ga les zones de subduction viendront ajouter de nouveaux terrains sur les cœurs anciens des premières pièces du puzzle continental, ces pièces étant particulièrement rigides elles sont stables et les zones ajoutées en leurs bordures seront accolées le long de sutures matérialisant les zones subduction dont elles proviennent. On voit donc que les premières zones stables se renforcent avec le temps et constituent des cratons, c'est-à-dire de vastes portions du domaine continental par opposition aux zones instables déformées dont les orogenèses sont l'expression suite à la disparition des domaines océaniques liée à la compression induite par subduction.



(SUITE ET FIN)

Quels sont donc les épisodes de 'maximum packing' c'est-à-dire de formation de supercontinents à travers les temps géologiques ? Vu la complexité du problème liée à la disparition des témoins les plus anciens à travers les cycles orogéniques, la littérature n'est pas unanime non seulement sur le nombre exact de ces supercontinents mais également sur leurs noms, particulièrement ceux situés à la fameuse limite de 2,5 Ga (transition Archéen/Protérozoïque), ensuite l'accord est bon dans les grandes lignes [15]. Chaque supercontinent formé sera disloqué et mènera à travers une nouvelle phase d'assemblage au supercontinent suivant, parcourant ainsi idéalement la totalité d'un cycle de Wilson sur 300 à 500 Ma. L'essentiel de l'histoire est inscrit dans les sédiments des bassins formés pour la plupart sur la croûte océanique dont l'âge moyen est de 55-60 Ma (elle n'excède pas 180 Ma) : depuis qu'elle existe et se forme elle est donc recyclée dans les zones de subduction en moyenne tous les 60 Ma avec les sédiments du bassin. Les premières croûtes océaniques se seraient mises en place vers 3,86 Ga (encore matière à débat) ce qui implique que la croûte océanique aurait subi plus de 60 recyclages depuis la limite Hadéen/Archéen (4,0 Ga).

Cela représente un recyclage de 7% du manteau supérieur[16] ou 21 fois la surface terrestre. C'est dire que les messages sédimentaires furent dans leur grande majorité effacés… ou fortement altérés.

Le décryptage patient de ce qui a 'échappé' à la disparition par subduction permet finalement de distinguer avec une très grande certitude la succession des pangées suivantes :

Au travers de ce rapide parcours on voit que les plaques tectoniques sans être homogènes dans leur constitution sont néanmoins liées à une certaine logique, celle de l'accrétion de terrains plus jeunes venant se 'coller' sur leurs bordures. Les plaques sont donc constituées de cœurs plus anciens représentant les premières périodes de cratonisation[21]. En décortiquant la composition géologique de l'ensemble des plaques actuelles, deux grandes périodes d'accrétion sont bien visibles, la première la plus ancienne autour de 3,0 à 2,5 Ga dont les terrains sont aujourd'hui dispersés dans le 'Gondwana Est' (comprenant l'Australie, l'Antarctique Est, le Sri Lanka, Madagascar et l'Inde), dans la seconde plus récente que 2,5 Ga les terrains sont liés à 'Gondwana Ouest' (qui comprend l'Amérique du Sud et l'Afrique). De nombreux gisements métalliques et pierres précieuses sont liés à ces vieux cratons et à leur histoire.

EN GUISE DE CONCLUSION

La tectonique des plaques a bien révolutionné la géologie. Suite à la mise en évidence de pangées successives constituées de blocs ou pièces de puzzle agglutinées, une géologie 'nouvelle' s'est développée dès la fin des années 1980. En effet les plaques ne sont pas homogènes géologiquement et il faut au contraire les considérer comme des mosaïques de terrains, aujourd'hui appelés 'terranes' [22] (en français également). Les terranes sont les fragments de croûte ou des blocs de l'écorce terrestre, limités par des failles, qui s'amalgament aux noyaux anciens des continents. Ce processus agrandit les continents et les refaçonne en patchworks géologiques. L'Alaska est par exemple un patchwork de fragments d'écorce, épaves de croûte de l'océan disparu qui existait avant la formation du Pacifique.

De même parmi les nombreuses surprises apportées par la tectonique des plaques figure celle de la relation entre orogenèse-altération et climat. Les chaînes de montagnes qui se forment en fin de subduction sont intensément altérées et amorçent ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui 'la pompe à CO2'. De quoi s'agit-il ? : l'altération des minéraux silicatés consomment du CO2, alors que l'altération des minéraux carbonatés présente un bilan neutre[23]. Il en résulte qu'avec le temps la concentration du CO2 atmosphérique diminuera et une glaciation pourra se mettre en place. L'altération et l'érosion de l'Himalaya il y a 40 Ma aurait consommé 34x la quantité de CO2 atmosphérique actuelle et précipité l'entrée en glaciation au cours de l'Ere Tertiaire. On observe des épisodes glaciaires succédant aux phases orogéniques anciennes.

Au terme de ce survol, et avant de conclure, il est possible de suivre en version animée la ronde des continents à travers les temps géologiques. Les sites les plus connus et les plus complets sont de Scotese C.R. (par exemple http://www.ucmp.berkeley.edu/geology/tectonics.html, et de nombreux autres [24]) établis dans le cadre du Projet PALEOMAP.

En conclusion, le système géologique est extrêmement complexe à analyser, mais les connaissances progressent à grande vitesse grâce à la complémentarité des méthodes au sein de la géologie elle-même et l'interdisciplinarité avec l'ensemble des autres sciences. La géologie apporte sa contribution à la compréhension la plus complète du 'système Terre' et au-delà… comme nous le rappelle le premier scientifique qui a posé ses pieds (et son marteau) sur la Lune en 1972 lors de la mission Apollo 17, il s'agissait du géologue américain Harrison Schmitt…

De 2,9 à 2,2 Ga un supercontinent néoarchéen regroupant les aires cratoniques de Tanzanie/Zimbabwe/Inde pro parte/ Antarctique Est/ Baltique pro parte/Sibérie pro parte.

Les premiers cratons bien individualisés ont reçu un nom, le plus ancien à 3,0 Ga est Ur (pro parte en Inde/Afrique du Sud/Australie, ensuite à 2,5 Ga s'individualise Arctica (pro parte en Sibérie), et à 2,0 Ga Atlantica (pro parte Amérique du Sud et Afrique de l'Ouest). Suite à la difficulté de reconstituer les assemblages au cours de ces périodes si anciennes, d'autres propositions et noms de supercontinents sont présents dans la littérature, parmi les plus cités notons : Vaalbara (± 3,6 à 2,8 Ga) et Kenorland (± 2,7 à 2,1 Ga) ;

De 1,8 à 1,5 Ga le supercontinent Columbia est formé. Il porte également d'autres noms (Nuna, Hudsonland) et est constitué de proto-cratons présents aujourd'hui dans le cœur des continents Laurentia (= 'Amérique du Nord), Australie, Sibérie, Chine du Nord, Kalahari et dans les boucliers [17] ukrainien et amazonien ;

De 1,1 à 0,75 Ga, Rodinia est le premier supercontinent dans lequel la plupart des phases du cycle de Wilson sont bien identifiables suite à une meilleure préservation des témoins. Rodinia est principalement formé du craton nord-américain (le futur 'Laurentia [18]), de la partie Est du craton européen (le futur 'Baltica') ainsi que des parties des cratons Amazonie, Afrique de l'Ouest, Australie et Antarctique ;

De 650 à 500 Ma se forme un nouveau supercontinent avec de nombreuses appelations : Gondwanaland, Pannotia, 'Vendéen ', 'Pan-Africain'… Les cratons africains y occupent une position dominante et centrale, ils sont entourés de 'Laurentia', 'Baltica', Australie, Sibérie, Antarctique.

De nombreux océans se formeront lors de la fragmentation de ce supercontinent à partir de 500 Ma et le plus important va séparer l'Amérique du Nord ('Laurentia') de l'Afrique, puis de l'Europe. Cet océan porte le nom de Iapetus et est l'équivalent de l'actuel océan Atlantique qui se formera lors de la fragmentation de la Pangée permotriasique, après que celle-ci aura été formée suite à la dislocation de Gondwana. Il est intéressant de noter que dans la mythologie grecque Iapetus est le père d'Atlas, on voit donc que la succession des supercontinents est semblable à celle 'des générations familiales', c'est-à-dire qu'un cycle semblable se produit lors de la succession des pangées ;

Vers 300 Ma le supercontinent Pangée, le plus célèbre, se forme et se disloquera au Jurassique (à partir de 175 Ma) avec l'ouverture de l'Atlantique Central, puis au Crétacé inférieur avec l'Atlantique Sud et finalement l'Atlantique Nord au Crétacé supérieur. Il s'agit bien entendu du supercontinent le mieux documenté à l'origine de l'établissement de la théorie de la tectonique des plaques. Aujourd'hui nous sommes à mi-chemin du cycle de Wilson et la fermeture du cycle dans 50 à 200 Ma sera à l'origine du prochain supercontinent …

Dans 50 à 200 Ma, en extrapolant les vitesses et directions de déplacements (mises en évidence grâce au paléomagnétisme et aujourd'hui aux GPS avec une précision meilleure que 1 mm) des continents hérités de la fragmentation de la Pangée, un nouveau supercontinent se formera principalement à partir de la soudure (orogenèse) des grandes plaques américaine et européo-asiatique donnant ainsi naissance à 'Amasia'.

Dans ce cadre évolutif la Méditerranée disparaîtra dans au moins 50 Ma, l'océan Atlantique passera par un stade où il sera plus large que l'océan Pacifique, la baie de San Francisco se retrouvera 2000 km plus au nord au niveau du Canada. … Le regroupement devrait s'effectuer dans l'hémisphère Nord, près du Pôle Nord, en tenant compte des directions actuelles des déplacements.

AMASIA, future pangée dans une centaine ou plus ? de millions d'années : l'Europe devrait se trouver au nord de la chaîne de montagnes qui se formera suite à la collision de l'Afrique et de l'Asie (soit juste à droite du milieu, tout en haut de la figure, on distingue vaguement la Scandinavie, renversée un peu plus à droite). L'océan 'central' à l'intérieur des continents serait l'équivalent de la Téthys lors du cycle de Wilson précédent, et pourrait s'appeler 'Océan du Rift Africain'.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2,
1er étage, rue Larbi
Ben Midi Alger
Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

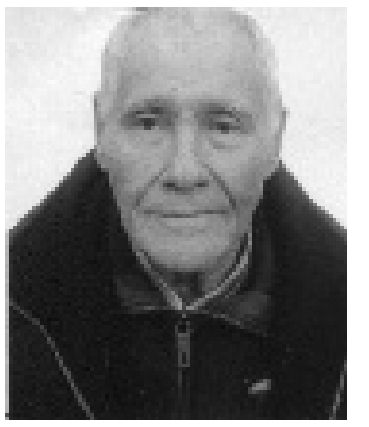
J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

PENSEE



Cela fait déjà 2 ans que tu nous a quittés à jamais, notre cher père et grand-père
Belkacem KLALÈCHE,
laissant derrière toi un grand vide.

Toute sa famille, grands et petits, prient Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. Elle demande à tous ceux qui l'on connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

IL FAUT MANGER 21 ORANGES POUR RETROUVER LES NUTRIMENTS D'UNE ORANGE DE 1950



POUR RETROUVER les nutriments des fruits d'autrefois, il faut parfois en manger une centaine aujourd'hui. Les qualités nutritionnelles des fruits, légumes et céréales ont chuté de manière considérable.

Les nutriments, entre autres les vitamines A, C, protéines, phosphore, calcium, et fer ont été divisés par deux, par 25 voire par 100 dans certains aliments en un demi-siècle.

C'est la conclusion d'une dizaine d'études réalisées entre 1997 et aujourd'hui par des universités canadiennes, britanniques et américaines. Ces travaux ont été résumés dans le rapport "Still No Free Lunch", mené par Brian Halweil, chercheur au Worldwatch Institute.

La vitamine A en voie de disparition dans nos assiettes

La vitamine qui renforce les défenses immunitaires n'est presque plus présente dans les aliments que l'on consomme ; sa quantité est en chute libre dans 17 des 25 fruits et légumes, selon des chercheurs canadiens dans une étude pour CTV News. Pour manger autant de vitamine A dans une orange d'il y a plus d'une cinquantaine d'années, il faudra en consommer 21 aujourd'hui !

En effet à l'époque, une orange suffisait à couvrir la quasi-totalité de nos apports journaliers recommandés en vitamine A. Par ailleurs, l'oignon et la pomme de terre sont maintenant dépourvus du moindre gramme de cette vitamine.

La vitamine C : 4mg dans une pomme Golden de nos jours…

…Contre 400mg dans une vieille race de pomme à l'époque de nos grands-parents, la transparente de Croncels. Cependant, ici, les spécialistes de l'étude comparent deux races de pommes bien distinctes, apportant donc naturellement un taux de vitamine C (qui aide à la fabrication et à la réparation de la peau et des os) différent.

Le calcium, bientôt absent des brocolis ?

Le calcium, important pour la construction osseuse et la coagulation du sang était présent à 12,9 mg par gramme en moyenne dans un brocoli de 1950. En 2003, il ne contenait plus que 4,4mg, révèle une étude de l'université du Texas.

De nombreuses causes ont engendré la perte des nutriments et vitamines. Parmi elles, l'augmentation des rendements, qui nuit à la qualité nutritionnelle du fruit ou du légume.

Les sols sont également plus pauvres, les légumes ou les fruits sont cueillis trop tôt, les traitements de conservation sont plus fréquents, les croissances sont précipitées par des engrais, le nombre de variétés diminue pour privilégier les plus résistantes aux parasites et les plus rapides à pousser.

Comment manger des végétaux encore riches en nutriments ?

L'idéal, révèle l'étude, serait de choisir des aliments mûrs issus de l'agriculture traditionnelle et produits de manière non-intensive, ou encore d'opter pour des produits bio, avec des rendements plus faibles.

LA CEINTURE DE GROSSESSE



Quelle future maman ne ressent pas le besoin d'être maintenu au niveau du bassin ?

Et pour cause : la ceinture de maintien pour futures et jeunes mamans fait les frais d'une terrible idée reçue, celle qui persiste à dire qu'un tel accessoire empêcherait les muscles de travailler.

Le Dr Bernadette De Gasquet, à l'origine de la « démocratisation » de cet accessoire dans l'hexagone, a passé plus de 10 ans à prouver le contraire. Non seulement la ceinture de maintien soulage les douleurs, mais elle a aussi plus d'un tour dans son sac (ou plutôt dans ses scratchs !) pour satisfaire les mamans. De plus en plus de sages-femmes la recommandent, ce n'est pas pour rien!

COLORATION BRUNE ET RACINES : QUAND FAIRE DES RETOUCHES ?

Si vous êtes passée d'une couleur claire à de riches nuances de brun, il est indispensable de teindre les racines lorsqu'elles apparaissent.

Pour cela, procurez-vous un kit racine qui vous permettra de dissimuler vos repousses. Sachez qu'il existe même des stylos conçus pour faire des retouches, ultra précis et qui tiennent jusqu'à trois shampooings.

Enfin, tous les trois mois environ, offrez-vous une nouvelle coloration. Préférez une coloration brune glossy, plus brillante et moins pigmentée, pour apporter du relief et une brillance gourmande à vos cheveux teints.



Comment s'épiler quand on a des poils incarnés sur les jambes?



Les poils incarnés : un grand classique auquel nous sommes toutes confrontées. On est souvent désarmées face à ce phénomène qui nécessite avant tout des pratiques et des soins adaptés.

Les poils incarnés ont plusieurs origines. Ils sont souvent la conséquence d'une épilation intensive à la cire comme à l'épilateur électrique. Mais ce phénomène est aussi lié à la nature de la peau, des poils et aux frottements des vêtements sur les jambes.

Évitez les poils incarnés en prenant soin de votre peau

Le premier réflexe à adopter est de bien hydrater la peau afin de l'assouplir et de permettre aux poils de la traverser. En effet, les poils incarnés résultent de l'affaiblissement du poil causé par une épilation répétée. Ils deviennent moins vigoureux et ont plus de difficulté à passer la barrière cutanée.

Pour y remédier, appliquez régulièrement un soin gommant et un gant exfoliant. Répétez cette opération une fois par semaine en prenant soin de bien nourrir la peau avec une crème adaptée.

Variez les techniques d'épilation

Pour diminuer la pousse des poils sous-cutanés, essayez de ralentir un peu les séances d'épilation et variez les techniques.

Alternez entre la cire, l'appareil électrique et ponctuellement le rasoir, qui a l'avantage de régénérer la pilosité et de permettre à une partie des poils incarnés de percer la peau.

Et en cas de difficulté à extraire un poil, utilisez une pince à épiler désinfectée et ôtez le tout en douceur.

Tourte à la viande hachée

Ingredients

2 pâtes feuilletées
500 g de viande hachée
3 ou 4 poireaux selon leur taille
2 belles carottes coupées en petits dés
Sel, poivre, noix ce muscade râpé fraichement
25 cl de crème fraiche épaisse
2 c à s d'huile d'olive

PREPARATION

Lavez les poireaux et coupez en rondelles

Faites chauffez l'huile dans une poêle et faites revenir le poireaux,

Ajoutez les cubes de carottes et la viande hachée

Salez, poivrez et râpez un peu de noix de muscade

Laissez cuire 3 minutes à feu doux

Ajoutez la crème fraiche et bien mélangez

Laissez cuire encore pour 10 à 12 minutes jusqu'à ce que la viande absorbe la crème fraiche

Retirez et laissez la farce refroidir

Dans un moule, posez la première pâte feuilleté

Mettez votre farce et bien et bien l'ajuster

Mettez la deuxième pâte feuilleté dessus , laissez 2 cm du bord et coupez le reste

Roulez la pâte du bord sur elle même pour bien fermer la tourte

Avec un la pointe d'un couteau, faites des incisure dans le bords chaque 1cm

Faites des incisures sur le bords, si vous le souhaitez

Mettre dans un four préchauffé à 200°C jusqu'à ce que la tourte prenne une belle couleur dorée,

ça peut prendre 20 à 25 minutes



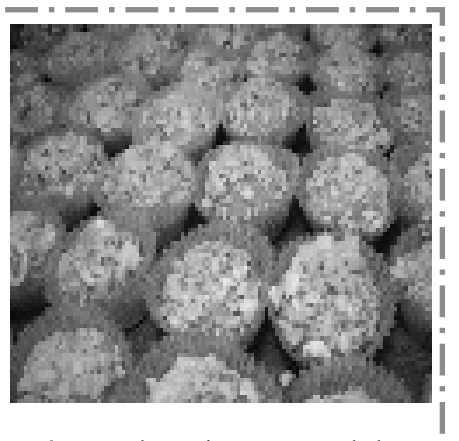
Boules aux amandes et fromages

INGREDIENTS

- 250g de beurre
- 125g de poudre d'amandes
- 3 cuillerées à soupe de sucre glacé
- 4 morceaux de fromage
- 1 jaune d'œuf
- Des cerises confites
- La farine selon le mélange
- 500g de miel
- 400g d'amandes émondées et hachés

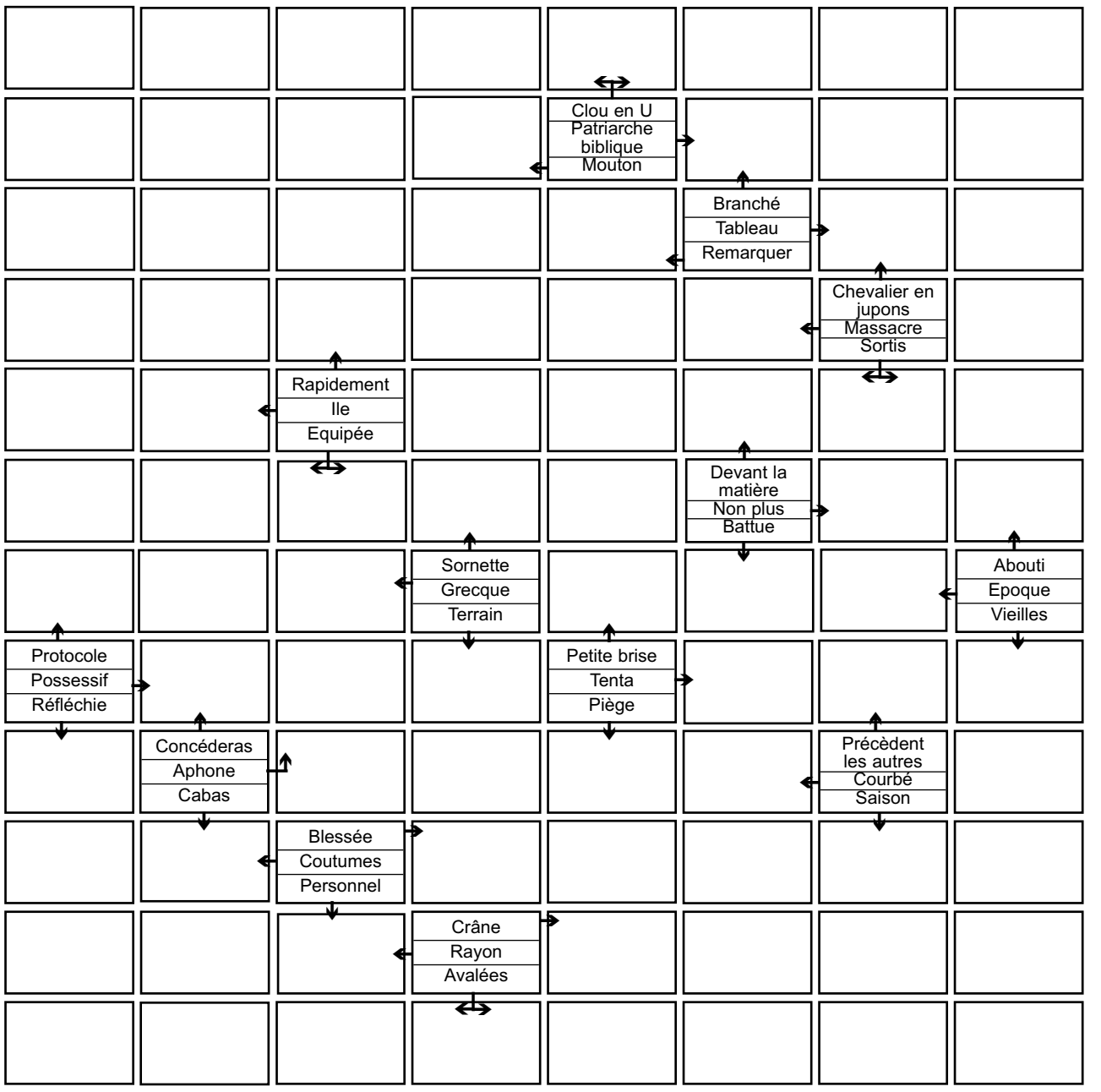
PREPARATION

- Travailler bien le beurre et le sucre glacé jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter le jaune d'œuf et les fromages et continuer à travailler, ajouter le poudre d'amandes et la farine tamisée peu à peu et mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte souple et homogène.

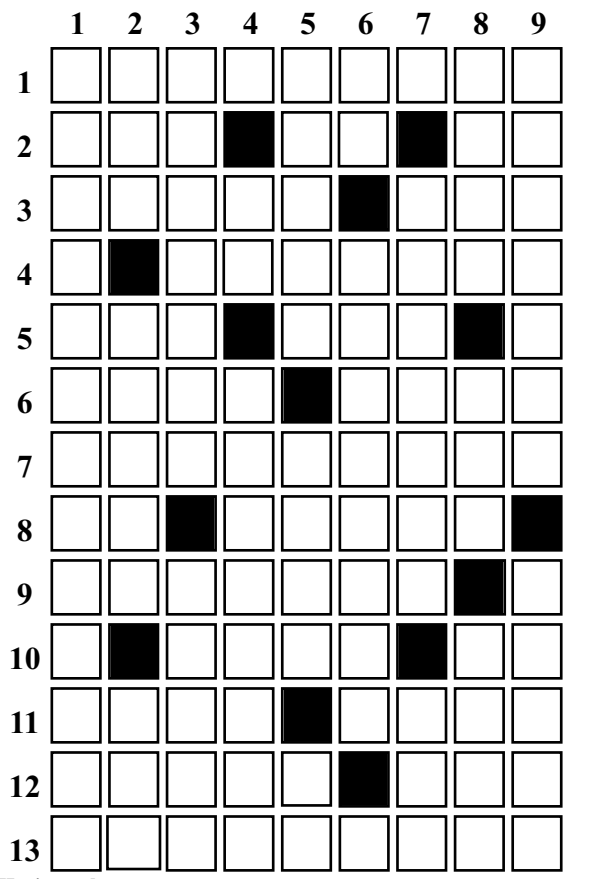


- Découper des petits morceaux de la taille d'une noix et former une boule autour des cerises confites, disposer au fur et à mesure sur une plaque recouverte de papier sulfurisé puis enfourner une dizaine de minutes à 200°.
- Tremper les gâteaux brûlants dans le miel, les retirer et rouler-les dans les amandes hachés et mettre-les dans des cassettes de papier à pâtisserie.
- Disposer sur une assiette.

Mots fléchés n° 1471



Mots croisés 9/13 n° 1471



Horizontalement

1. Familières – 2. Cri d'arène – La rumeur – Dans la gamme – 3. Instrument de musique – Possessif – 4. Indésirable – 5. Ile de la mer Egée – Les siennes – 6. Assassiner – Dieu de la Destruction en Inde – 7. Qui contient un certain corps simple – 8. Diapason – Du pays d'origine – 9. Interdit – 10. Ville française – Brome – 11. Manqua – Vieille bagnole – 12. Esquiva – Balle de service – 13. Très émotifs.

Verticalement

1. Amènes – 2. Souverain musulman – Montagnes russes – Salut antique – 3. Choses sans valeur – Langue romaine – 4. Berge – Félons – 5. Préjudices – Fait la brasse – Paresseux – 6. Impair – Déclamant – 7. Harmonieux – Cours d'Asie – 8. Dieu de l'Amour – Large vallée – Concis – 9. Etat d'Afrique – Emprunts.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1470

Horizontalement

– CLAMSER
POIL – ATH
HUEES – RE
ES – ROBOT
NIET – AIE
ONDEE – TU
MAI – RH – R
EGLISES –
NEES – TUF
A – SACREE
LA – RIEUR
ELUDA – RU

Verticalement

– PHENOMENALE
COUSINAGE – AL
LIE – EDILES – U
ALERTE – ISARD
M – SO – ERS – CIA
SA – BA – HETRE –
ETROIT – SUEUR
RHETEUR – FERU

SOLUTION N° 1470

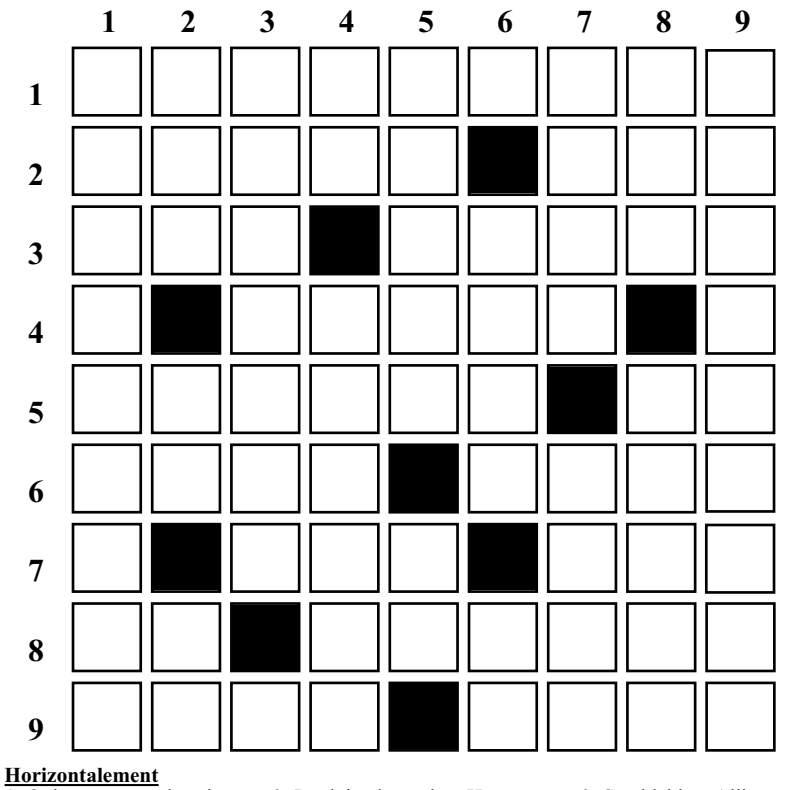
Horizontalement

PREMISSES
RAVISAI – O
OBESE – NAT
FI – SURGIS
EON – THES –
STOP –IRES
S – SAIN – SI
OR – TROP – S
RELIA – ARE
AGES – BEE –
TGV – DELCO
– AEROCLUB
SERUM – ALI

Verticalement

PROFESSORAT – S
RABIOT – REGGAE
EVE – NOS – LEVER
MISS – PATIS – RU
ISEUT – IRA – DOM
SA – RHINO – BEC –
SINGER – PAELLA
E – AISES – RECUL
SOTS – SISE – OBI

Mots croisés 9/9 n° 1471



SOLUTION N° 1470

Horizontalement

ASCENDANT
COURBURES
CLIN – RIGA
AIRES – AUR
BD – EMISE –
LAD – AN – VA
EIRE – NA – N
ERUCTERAS
SE – URETRE

Verticalement

ACCABLEES
SOLIDAIRE
CUIR – DRU –
ERNEE – ECU
NB – SMA – TR
DUR – INNEE
ARIAS – ART
NEGUEV – AR
TSAR – ANSE

Horizontalement

1. Qui permettent de soigner – 2. Produits de poule – Hors court – 3. Semblable – Alliage de fer et de carbone – 4. Raconte – 5. Paquet de billets – Mesure de vitesse – 6. Membrane colorée de l'œil – La totalité – 7 Posséda – Base de lancement – 8. Agent de liaison – Rapporte – 9. Stratagème – Catégoriques.

Verticalement

1. Réunir une somme – 2. Crie sous bois – Iridium – Non divulgué – 3. Plantation de saules – 4. Conifère – Garanti – 5. Souverains slaves – Possessif – 6. Escarpement rocheux – Manganèse – 7. Immerge – Soustraite – 8. Liquidé – Changent – 9. Angoissées.

SODUKU 200

Pour jouer au Soduku

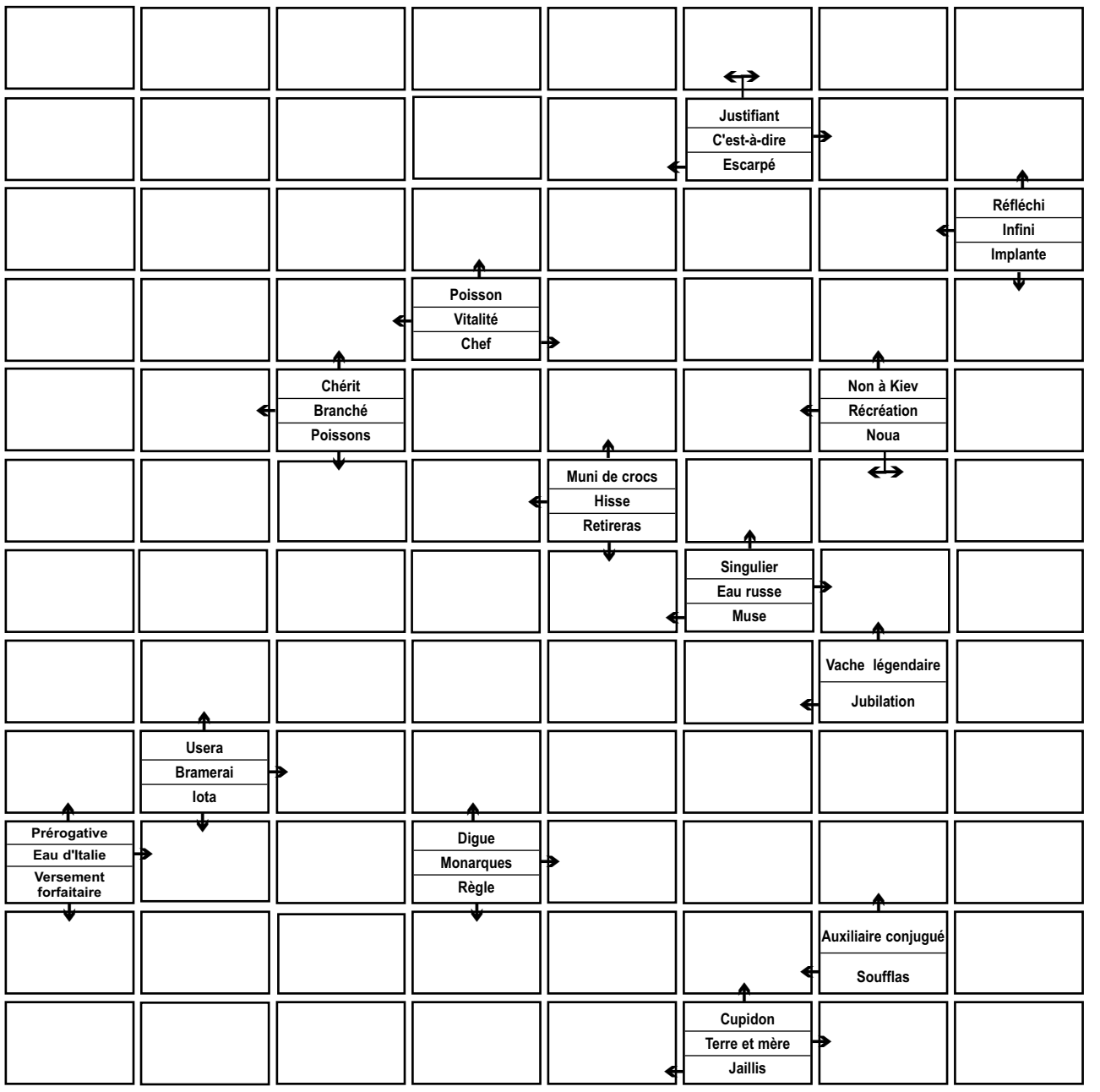
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

6			1	8			2	
		1			4		3	
7						8		1
					1	2	8	
			4		2			
	2	3	5					4
1		7						3
5	6		3			1		
				1	9			8

SOLUTIONS

7	8	6	2	5	9	1	3	4
1	2	4	7	8	3	5	9	6
3	9	5	6	1	4	7	8	2
2	3	1	5	6	8	4	7	9
5	6	8	9	4	7	2	1	3
9	4	7	3	2	1	8	6	5
4	7	9	1	3	2	6	5	8
8	5	3	4	7	6	9	2	1
6	1	2	8	9	5	3	4	7

Mots fléchés n° 1012



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1011

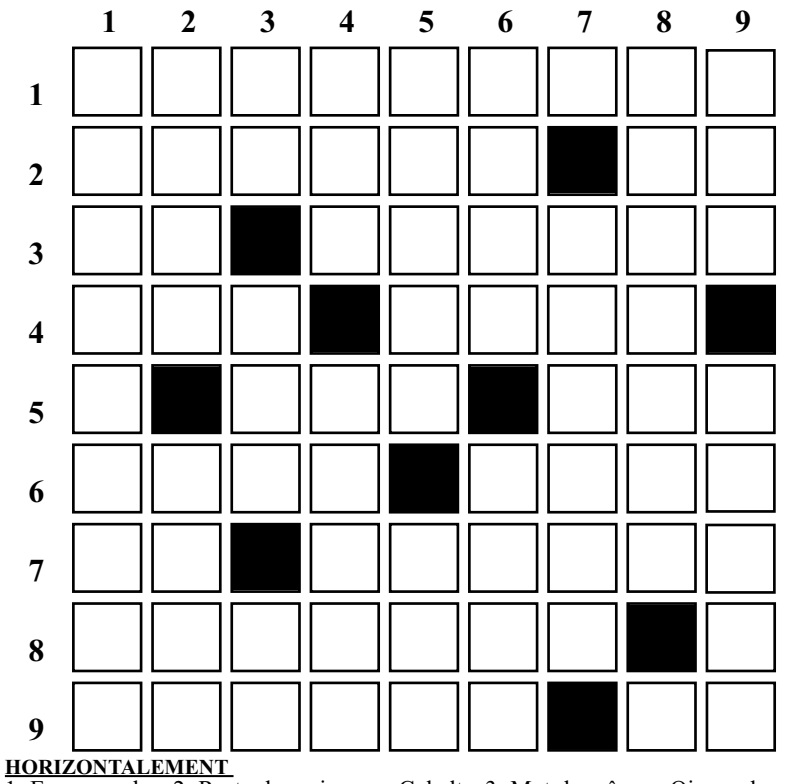
Horizontalement

- LIMOGER
HALA - AMI
UNITE - IS
RI - ENTRE
LEVE - USE
URE - PA - S
BERCAIT -
ESSAI - AC
R - EVENTE
LORI - IOS
UT - TALUS
SALER - SE

Verticalement

- HURLUBERLUS
LANIERES - OTA
ILI - VERSER - L
MATEE - CAVITE -
O - EN - PAIE - AR
GA - TUAI - NIL -
EMIRS - TATOUS
RISEES - CESSE

Mots croisés 9/9 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Es suspendu - 2. Reste de moisson - Cobalt - 3. Mot de môme - Oiseau des bois - 4. Ecrivain algérien - En abondance - 5. Mesure agraire - Monceau - 6. Inonde - Enjouée - 7. Petit tour - Loua un bateau - 8. Mise en fosse - 9. Eparpillées - Ancien.

VERTICALEMENT

1. Elles sont en instance - 2. Etançon - Agrémente - 3. Venu au monde - Couleur de robe de cheval - Symbole chimique - 4. Hibou - Abjure - 5. Esclave à Sparte - Cri d'arène - 6. Possessif - Il sonne la mort - 7. Paginais - 8. Enlevais l'eau de la barque - 9. Petite pièce - Récipients.

SOLUTION N° 1011

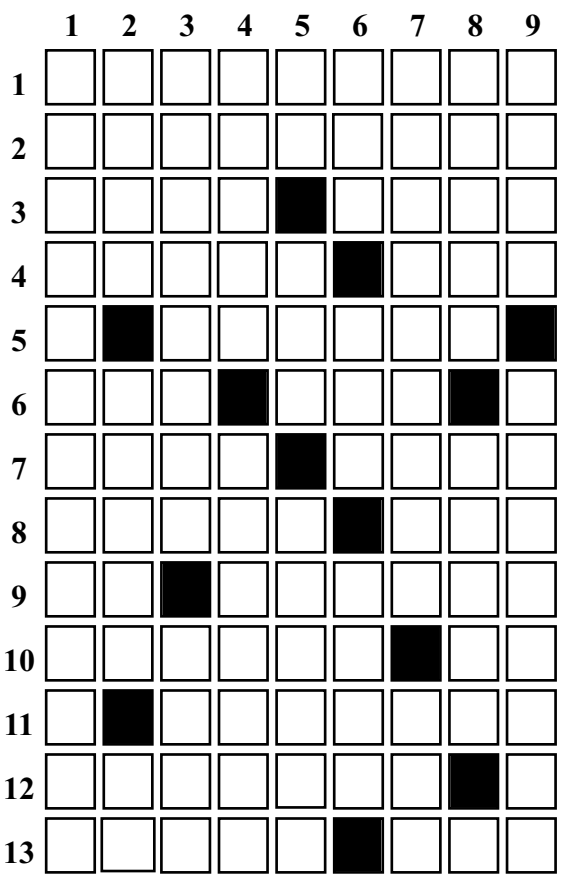
HORIZONTALEMENT

ASSIDUITE
PIEDESTAL
P - LYCEE - F
REFLUE - RE
ET - LE - DA
TAPI - POTE
E - EQUIPER
EPOUSEE - I
SONE - DEME

VERTICALEMENT

APPRETEES
SI - ETA - PO
SELF - PEON
IDYLLIQUE
DECUE - US -
USEE - PIED
ITE - DOPEE
TA - RATE - M
ELFE - ERIE

Mots croisés 9/13 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Vigilante - 2. Pour rien - 3. Cape - Danseuses - 4. Interloque - Et approuvée - 5. Perçus - 6. Possessif - Quelques planches - 7. Solution - Pays de Gandhi - 8. Arrives - Hors de portée - 9. Esperluette - Représentations symboliques - 10. Ouvrier - Peau de vache - 11. Fixer solidement - 12. Engin spatial - 13. Proposition - Lentillon.

VERTICALEMENT

1. Violemment - 2. Adverbe excessif - Imprime - Signe de soulagement - 3. Rouée de coups - Sous-sol - 4. Taille - Démarres - 5. Comme un ver - Ecole de cadres - Composition - 6. La détente y est indispensable - Il suit la levée - Mal - 7. Née dans une botte - Crie comme un chevreuil - 8. Nippés - Moitié - 9. Elle porte le gigot - Forces.

SOLUTION N° 1011

HORIZONTALEMENT

GRANDPAPA
RECUEILLI
ACTIF - LIE
THERAPIE -
TE - EVIERS
EST - OSE - O
S - SORT - MU
- CIVIERES
GUGUSSES -
AVALE - SUE
GENE - AIRS
NEE - ONDES
ESSOREUSE

VERTICALEMENT

GRATTES -
GAGNE
RECHES -
CUVEES
ACTE - TSI-
GANES
NUIRE - OVULE -
O
DEFAVORISE -
OR
PI - PISTES - ANE
ALLIEE - RESIDU
PLIER -
MESURES
AIE - SOUS -
ESSE

SODUKU 141

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	9	2			4	1		
				8				
1	7		6				9	8
5	2		8				4	1
6		8	2	9		3		5
					7			
			9	1				
7		1				5	6	
	8			7	5	2	1	

SOLUTIONS

6	7	8	9	5	2	4	1	3
5	1	3	4	6	7	2	9	8
9	4	2	1	3	8	7	5	6
7	5	9	2	1	6	3	8	4
3	8	4	7	9	5	6	2	1
2	6	1	8	4	3	5	7	9
1	2	7	3	8	4	9	6	5
4	9	6	5	2	1	8	3	7
8	3	5	6	7	9	1	4	2


LE JEUNE
INDEPENDANT
#jerusalem #Jsk #algeriennes
#mobilis
#Ligue1
#Tebboune
#الجزائر
#Khadra
#sellal
#usine_renault
#Oran2021
#Opep
#Brahimi
#dz_tech
#Satim
#Gaz
#3G
#UsmAlger
#CAN_2017
#dz
#Western_Sahara
#maghreb
Economie
Culture
Sports
Monde
Regionale
Nationale
#JI
#De l'info
#sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jlindependant

TF1

19.35 : BULGARIE / FRANCE



Football / Coupe du monde

Après avoir concédé le match nul (0-0) contre le Luxembourg, les Bleus sont contraints de réaliser un sans faute pour espérer se qualifier directement pour la coupe du Monde 2018 organisée en Russie. ce soir, les coéquipiers de Kylian Mbappé et d'Antoine Griezmann viennent à Sofia avec l'objectif de prendre les trois points de la victoire. Avec un seul point d'avance sur la Suède, la marche d'erreur des Tricolores est ténue.

france 2

20.00 : N'oubliez pas les paroles



JEU - 2708 épisodes

Des personnalités se prêtent au jeu du karaoké de Nagui pour tenter de remporter jusqu'à 160 000 euros au profit d'organisations caritatives. Aux côtés de l'animateur, Chimène Badi joue pour l'Association Petits Princes, Marina Kaye pour Mille et un sourires, Lorie Pester pour le compte de l'Hôpital d'enfants Margency (HEM), géré par la Croix-Rouge française.

france 3

20.00 : Commissaire Magellan



TÉLÉFILM POLICIER - France (2009) - 2012 saisons / 24 épisodes

Philippe Vermont, un avocat réputé et engagé dans des actions caritatives, est assassiné. Sa mort aussi atroce qu'inattendue sème le trouble parmi ses proches et au sein même de l'institution judiciaire de Saignac. Un mois plus tôt, la fille de ce notable respecté avait été victime d'un accident de la route. L'avocat avait alors entamé une procédure contre le chauffard. Magellan et Selma suivent cette piste.

M6

2000 : Cauchemar en cuisine



TÉLÉRÉALITÉ - France - 7 saisons / 44 épisodes

Direction Cagnes-sur-Mer, dans une pizzeria tenue par Cathy, une gérante qui manque cruellement de confiance en elle et qui a tendance à mettre son personnel sous pression. Faute de moyens, Cathy ne peut plus embaucher. Depuis un an, ce sont ses parents, Claude et Graziella, qui travaillent en salle et en cuisine. A peine arrivé sur les lieux, Philippe Etchebest comprend que Claude et Graziella sont à bout et qu'il n'y a absolument rien de professionnel dans la gestion de cet établissement. Les produits périmés vont tout droit dans l'assiette du client !

CANAL+

20.00 : Un petit boulot



COMÉDIE DRAMATIQUE - France - Belgique (2016)

Jacques Scoran mène une existence simple et heureuse jusqu'à la fermeture de l'usine qui l'employait. Dans la ville désindustrialisée où il vit avec ses amis Tom et Jeff, l'emploi se fait rare. A bout de solutions, Jacques accepte la proposition d'une de ses connaissances, Gardot : celui-ci lui demande, contre une forte somme, de tuer sa femme, qui le trompe. Une fois le crime accompli, l'existence de Jacques bascule.

TV5MONDE

20.00 : 69 minutes sans chichis



TALK SHOW - 6 saisons / 39 épisodes

Joëlle Scoriels et ses chroniqueurs reçoitvent le chanteur liégeois d'origine italienne Frédéric François. Celui qui chante «L'Amour à l'italienne» a hérité des dons vocaux de son père sicilien et de son goût pour les chansons napolitaines. Il a sorti son premier disque à 19 ans. Depuis lors, il chante l'amour sous toutes ses formes et a décroché 85 disques d'or. Malgré les évolutions musicales, le style de Frédéric François résiste au temps. Il a sa marque de fabrique et son fan club, dont il est très proche. Déterminé, il a créé sa propre maison de production et est le roi du merchandising.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:57	12:17	15:33	18:08	19:27
CONSTANTINE	05:02	12:22	15:38	18:13	19:32
ALGER	05:16	12:36	15:52	18:27	19:46
OUARGLA	05:10	12:27	15:46	18:20	19:35
CHLEF	05:23	12:43	15:59	18:34	19:53
MOSTAGANEM	05:28	12:48	16:05	18:39	19:57
ORAN	05:31	12:51	16:08	18:42	20:00

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5897 – SAMEDI 16 MOUHARRAM 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	18°
Oran	28°	15°
Constantine	22°	10°
Ouargla	28°	15°

SELON LE PDG D'AIR ALGÉRIE

Le «low cost» étranger incommode le pavillon national

La compagnie Air Algérie a enregistré une baisse du chiffre d'affaires sur les neufs premiers mois de l'année en cours, due à la concurrence des compagnies aériennes desservant l'Algérie, a indiqué jeudi son PDG, Bakouche Alleche.



L'arrivée d'un nombre important de nouvelles compagnies aériennes sur le marché algérien s'est traduite par une prise de parts de marché par ces transporteurs, a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de la rencontre annuelle entre Air Algérie et les agences de voyage partenaires, au nombre de 506. Actuellement, une vingtaine de compagnies concurrentes activent en Algérie, a fait savoir l'APS. Dans ce sens, le nombre de passagers transportés par Air Algérie a globalement diminué en 2017, a-t-il relevé.

A la question d'une éventuelle augmentation des tarifs des billets, M. Alleche a expliqué que la compagnie n'échapperait pas aux conséquences de la dépréciation de la monnaie nationale, ajoutant qu'»il faut trancher entre les charges et les tarifs, tout en prenant en considération l'offre et la demande». Et d'ajouter : «Les coûts des billets sont établis en fonction de la concurrence et des charges de la compagnie». Quant à la situation financière d'Air Algérie, son premier responsable a indiqué qu'elle était équilibrée et que la compagnie a entrepris le remboursement des prêts obtenus auprès d'un consortium de banques publiques ainsi que du Fonds national d'investissement (FNI) pour l'achat d'avions.

Dans le même ordre d'idée, M. Alleche a précisé qu'Air Algérie rembourse quatre milliards de dinars/an et qu'à l'horizon 2020 elle aura remboursé douze milliards de dinars.

Par ailleurs, il a fait savoir que la compagnie nationale aérienne enregistre actuellement un taux de ponctualité moyen de 72% et table sur plus de 80% dans les deux prochaines années.

Concernant l'évaluation de l'opération du e-paiement lancée en octobre 2016, le responsable de la division commerciale d'Air Algérie, Zoheir Houaoui, a relevé que l'achat des billets par ce mode de paiement n'avait pas atteint le niveau souhaité.

En outre, il a indiqué que « l'accord portant installation d'un système intégré de gestion des passagers plus performant serait opérationnel au niveau de cette compagnie aérienne au début de décembre 2017».

Pour rappel, cet accord a été signé en mai dernier entre Air Algérie et le groupe international Amadeus IT, spécialisé dans les systèmes de réservation et de vente des services de voyage.

Ce nouveau système remplacera le système de réservation actuel des vols, qui a montré ses limites suite aux progrès technologiques enregistrés ces dernières années.

Baptisé «Passenger services system», ce système va permettre une gestion automatique de la billetterie, de l'émission des billets, de l'enregistrement, du e-paiement, du service web et du programme de fidélisation d'Air Algérie.

Il permettra aussi une gestion automatique de l'inventaire de la compagnie et de ses revenus ainsi que la mise en place d'un système d'intelligence économique, un outil d'aide à la gestion qui permet à Air Algérie d'être à l'écoute de sa clientèle.

L'autre avantage est la plus grande collaboration entre Air Algérie et les intermédiaires agréés et agences de voyage, et ce, en partageant la même plateforme de réservation des billets et de vente des produits de voyage.

A. Mehdid

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE RUSSIE 2018

Mobilis encourage les verts

MOBILIS, partenaire officiel de la Fédération Algérienne de Football (FAF) et de l'Equipe Nationale de football, encourage les Verts à la veille de leur match retour contre le Cameroun, comptant pour le cinquième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018 en Russie.

Après le nul (1-1) concédé à domicile lors du match aller, la sélection algérienne se déplacera pour jouer le match retour contre le Cameroun, le samedi 07 Octobre à 17h00 au stade Ahmadou Ahidjo à Yaoundé.

Les deux équipes étant déjà éliminées de la course du mondiale 2018, ce duel sera l'occasion pour le coach national de convoquer, découvrir et de voir à l'œuvre quelques nouveaux joueurs. Ainsi, à l'issue de la quatrième journée des qualifications de la coupe du monde 2018 de la zone Afrique, le Nigeria caracole en tête du groupe « B « avec 10 points devant la Zambie 7 points et le Cameroun 3 points. L'Algérie ferme la marche avec un seul point. Le premier du groupe se qualifiera pour le Mondial-2018 en Russie. Mobilis, fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager l'Equipe Nationale, durant ses campagnes qualificatives, ne ménagera aucun effort à les soutenir, quelle que soit l'échéance sportive et le lieu de son déroulement.

Bon courage et bonne chance aux fennecs!

Dzayer Bladna wel Khedra Dialna!

ELECTIONS LOCALES

La kasma FLN d'El Mouradia dénonce la validation d'une liste parallèle

C'EST TOUJOURS la grogne au sein des cellules du vieux parti. La confection des listes de candidatures pour les élections communales et de wilaya continue de susciter la colère de la base un peu partout dans le pays. Ces derniers jours, la presse s'est fait l'écho des divisions et des divergences qui opposent les différentes chapelles.

C'est ainsi que la kasma FLN d'El Mouradia– Alger - a dénoncé «fermement les agissements gravissimes qui se déroulent au sein de cette commune».

Selon un communiqué signé hier par le secrétaire général de la kasma, Mohamed Larbi Aslouni, dont le JI détient une copie, il est indiqué qu'une « liste de candidats parallèle et officieuse menée par l'actuel président de l'APC a été validée et approuvée par le SG du parti FLN, Djamel Ould Abbès, au détriment de la liste réglementaire et officielle établie à l'assemblée générale en la présence d'officiels, coordinateurs et députés désignés par Ould Abbès en personne «.

Pour le signataire du communiqué, qui fut distribué à toute la presse, « le maintien de cette décision signera la rupture définitive de la confiance des citoyens et se répercutera par des pertes de voix considérables et un échec du parti «. Ainsi, les militants de cette kasma appellent les autorités compétentes à intervenir pour arrêter cette « mascarade «, soulignant que la commune du chahid Didouche Mourad « mérite d'être mieux représentée en étant une commune exemplaire en transparence et en démocratie «.

M. K.

SKIKDA

Arrestation de 3 éléments de soutien aux groupes terroristes

TROIS éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés jeudi, par un détachement de l'Armée populaire nationale, dans la wilaya de Skikda, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale(MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a appréhendé, le 05 octobre 2017, trois (03) éléments de soutien aux groupes terroristes à Skikda/5 RM», précise la source. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté six narcotrafiquants et ont saisi (210) kilogrammes de kif traité à Ghardaïa/4 RM et Tlemcen/2e RM, tandis qu'un autre détachement a arrêté, quatre (04) contrebandiers à Bordj Badji Mokhtar /6e RM», ajoute la même source. «D'autres détachements de l'Armée Nationale Populaire et les éléments de la Gendarmerie Nationale ont saisi également (32112) litres de carburant, deux camions, six tonnes de denrées alimentaires et un (01) véhicule utilitaire à Bordj Badji Mokhtar/6e RM, Ghardaïa/4e RM, Souk- Ahras , Tébessa et El-Tarf/5 RM, en plus de la saisie de (10611) unités de différentes boissons à Ouargla /4e RM, Ain Témouchent et Tlemcen/2e RM, ainsi que la saisie de (1720) comprimés psychotropes à Alger, Chlef, Tipaza, Djelfa et Boumerdès», ajoute encore la même source. Par ailleurs, «des Garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie Nationale de Mostaganem/2e RM ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de (19) individus à bord d'embarcations de fabrication artisanale, tandis que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont arrêté à Tlemcen et Ain Témouchent/2e RM, (49) immigrants clandestins de différentes nationalités», souligne le communiqué du MDN.

S. N.